

DOCUMENTS DE TRAVAIL 186

Fécondité et politique de limitation des naissances en Algérie : une histoire paradoxale

Zahia Ouadah-Bedidi
et Jacques Vallin

Document de travail n° 186

**Fécondité et politique de limitation des naissances en Algérie :
une histoire paradoxale***

Zahia Ouadah-Bedidi** et Jacques Vallin***

* Ce texte est la version française d'un article à paraître en anglais dans *Population and Development Review*

** Unité de recherche migration et sociétés (URMIS), Université Paris Diderot / Unité démographie genre et sociétés et Pôle Suds, INED

*** Unité mortalité santé épidémiologie et Pôle Suds, INED

Fécondité et politique de limitation des naissances en Algérie : une histoire paradoxale

Zahia Ouadah-Bedidi et Jacques Vallin

Introduction

Au cours des cinquante dernières années l'Algérie a connu de profonds bouleversements politiques, socio-économiques et surtout démographiques. En matière de population, la situation actuelle et les problèmes qu'elle pose sont aux antipodes de la conjoncture des années soixante. Malgré la saignée de la guerre de libération, le premier recensement de l'Algérie indépendante confirmait l'ampleur de l'explosion démographique. Du recensement de 1954 à celui de 1966, la population musulmane était passée de moins de 9 millions à 12, soit une augmentation annuelle moyenne de plus de 2,6 %. Non seulement, à ce rythme, une population double en moins de 30 ans mais, pour les chercheurs algériens de l'époque, la situation était d'autant plus alarmante que certaines études (comme celle publiée par l'AARDES¹ en 1968) montraient que cette croissance était encore appelée à s'accélérer et pourrait friser les 4 % vers 1985. Le pays verrait alors sa population doubler en moins de 20 ans. En dépit des mises en garde, loin de mettre en place une politique de limitation des naissances, le gouvernement algérien a au contraire développé un discours hostile à l'idée même de planning familial considérée comme impérialiste.

Certes, le recensement suivant donnait un début de confirmation de la thèse alarmiste en révélant un taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire de 3,2 % pour 1966-1977, mais les données de l'état civil montraient des taux d'accroissement naturel (balance des taux bruts de natalité et de mortalité) en baisse dès le début des années 1970. En fait la prédiction de 4 % ne s'est jamais réalisée. Et, malgré une prise de conscience assez précoce de la part des cadres et responsables du défi économique et social que constituait une croissance démographique de l'ordre de 3 %, ces chiffres sensiblement en retrait des craintes exprimées à la fin des années 1960, ont certainement conforté le gouvernement algérien dans ses positions et freiné la réflexion sur l'intérêt de mettre en place une politique de population en Algérie. Toujours est-il qu'il a fallu attendre 1983 pour que le premier *Programme national de maîtrise de la croissance démographique* (PNMCD) voie officiellement le jour.

Au début des années 2000, vingt ans après la mise en place de ce programme, le taux d'accroissement naturel de la population algérienne n'était plus que de 1,5 %, malgré la baisse radicale de la mortalité obtenue depuis l'Indépendance et le formidable potentiel d'accroissement résultant de l'arrivée de générations très nombreuses aux âges de la procréation. En effet, alors que le taux de mortalité était tombé de 21 p. 1000 dans les années ayant précédé la guerre de libération (Negadi et al., 1974) à 4,6 p. 1000 en 2001 (ONS, 2004a), le taux de natalité était de son côté tombé de 47,4 à 20,4 p. 1000. Plus précisément, le nombre moyen d'enfants par femme, qui avait dépassé 8 au début des années 1970 (Negadi et Vallin, 1974) avait été divisé par quatre pour tomber à 2,2 en 2000-01 (ONS, 2004b). Paradoxalement, les pouvoirs publics restent alors hantés par la peur d'une insoutenable pression démographique et continuent d'affirmer leur volonté de réduire le taux de fécondité totale. Les politiques se retrouvent ainsi pour la seconde fois en contradiction avec la réalité des évolutions démographiques, puisque le seuil de remplacement était déjà quasiment atteint. Le recensement de 1998 avait même montré que dans plusieurs villes algériennes la fécondité était tombée en dessous de ce seuil dès le milieu des années 1990 et l'enquête Papfam de

¹ Association algérienne pour la recherche démographique économique et sociale.

2002 allait même bientôt donner 1,4 enfant par femme à Alger pour 2001 (MSP et al., 2004b) !

Il est vrai que, contre toute attente, la fécondité algérienne est depuis repartie à la hausse, le taux de fécondité totale (TFT) atteignant 2,9 enfants par femme en 2010 (ONS, 2011a). Mais cela ne fait en réalité qu'accentuer le double décalage entre politique et changements démographiques. D'une part, en Algérie les politiques semblent avoir été mises en œuvre à contretemps mais, d'autre part, cette discordance semble n'avoir guère eu d'importance, tant leur influence sur le cours des choses paraît avoir été faible.

I) La baisse de la fécondité n'a pas attendu la politique de limitation des naissances

1. 1962-1975 : un gouvernement sourd aux problèmes de l'explosion démographique

Comme l'indiquait la statistique d'état civil corrigée du sous enregistrement², au lendemain de la guerre de libération, la fécondité algérienne avait atteint un sommet, dépassant même 8 enfants par femme en 1966. Ce niveau très élevé avait été confirmé par l'enquête à passages répétés de 1969-1971 qui avait donné 8,1 enfants par femme pour l'année 1970 (CNRES, 1974b). Cela pouvait aisément s'expliquer compte tenu du rapprochement des familles après la guerre et de l'euphorie de la libération et du retour à la paix. Mais, comme par ailleurs la mortalité baissait rapidement, le taux d'accroissement naturel de la population avait fait un bond inattendu, atteignant sans doute 3,5 % dès le milieu des années 1960, niveau parmi les plus élevés au monde à l'époque. Pour l'AARDES, cette folle croissance, due à une baisse rapide de la mortalité combinée à la hausse de la fécondité et à la montée en puissance de générations de plus en plus nombreuses, devait encore s'accélérer. La démographie algérienne était comme *"une voiture de course sans freins"* (AARDES, 1968, p. 54). Une réflexion sur la nécessité d'une politique de population, a alors été engagée, dans le cadre de la préparation du *I^{er} Plan de développement*. Compte tenu du coût de formation des jeunes et des taux élevés de chômage et de sous emploi il apparaissait que *"l'économie algérienne est incapable de satisfaire les besoins de toute sa population, et peut pas constituer une base suffisamment solide pour un développement économique sérieux. [...] On ne peut donc envisager, sans de très sérieuses préoccupations, un accroissement encore plus rapide de la progression démographique"* concluait l'AARDES (1968, p. 52).

Malgré ce cri d'alarme, le gouvernement est resté sourd aux problèmes de l'explosion démographique. Certes, en 1966, un appel de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) en faveur du droit à la planification familiale avait trouvé un certain écho auprès du président Boumediène qui reconnut dans la planification familiale un moyen de libérer la femme et de préserver sa santé et celle de ses enfants³ et finalement autorisé l'ouverture en 1967 d'un premier centre expérimental d'espacement des naissances à l'hôpital Mustapha

² Une comparaison des données de l'enquête à passages répétés de 1969-71 (CNRES, 1974b) à celles de l'état civil a permis d'estimer que ce dernier enregistrait alors à peu près 89 % des naissances. Nous avons donc majoré en conséquence les naissances enregistrées pour estimer la fécondité à partir de l'état civil des années 1964 à 1969. Le niveau ainsi obtenu est tout à fait comparable à ce que donnent deux estimations faites à partir des données du recensement de 1966 soit en combinant fécondité légitime et proportions de célibataires (Navelet et Nizard, 1972) soit en divisant le nombre d'enfants de moins de un an par une estimation de leur probabilité de survie (estimation des auteurs).

³ Entretien, en 2006, avec Jeanine Belkhodja, professeure de gynécologie et d'obstétrique à l'Université d'Alger.

Bacha d'Alger⁴. « *Espacement* » des naissances et non « *limitation* », car la justification était purement sanitaire et nullement démographique.

Par ailleurs, l'enquête CAP⁵ conduite par l'AARDES en 1967-68 a révélé que la population était favorable et les mentalités prêtes pour un projet de régulation des naissances, en particulier chez les jeunes, dans les villes et parmi la population alphabétisée. Dans le même temps, cependant, l'enquête identifiait aussi certaines réticences envers la régulation des naissances, liées notamment à des croyances religieuses, soulignant ainsi l'importance qu'aurait pu avoir une prise de position favorable des autorités religieuses (AARDES, 1968). Cela fut fait dès 1968, avec la *fatwa* du Conseil supérieur islamique encourageant l'espacement des naissances, en rupture avec l'idéologie des années 1950 et 1960 que sept ans de guerre de libération meurtrière contre la puissance coloniale avaient rigidifiée.

En 1969, deux autres centres d'espacement des naissances furent ouverts dans les deux autres grandes villes algériennes, Oran à l'ouest et Constantine à l'est du pays (Remili, 1972). Mais, alors même que la prise de conscience du problème démographique semblait gagner du terrain, en 1969, inaugurant le complexe sidérurgique d'El-Hadjar, le président déclarait tout de go : « *Notre but est d'assurer à nos masses ... un niveau de vie équivalent à celui des nations les plus développées du monde de demain... nous n'acceptons pas les fausses solutions comme le contrôle des naissances, qui signifie supprimer les difficultés au lieu de chercher des solutions appropriées. Nous préférons des solutions positives et efficaces, à savoir, créer des emplois pour les adultes, des écoles pour les enfants et de meilleurs équipements sociaux pour tous.* » (Kouaouci, 1996)

Dès lors l'Algérie affiche sur la scène internationale son refus catégorique de toute politique de limitation des naissances, au motif que "*la meilleure pilule, c'est le développement*". À la Conférence mondiale de la population de Bucarest, en 1974, l'Algérie a ainsi disputé à la Chine, le leadership du courant s'opposant fermement à l'idée que la maîtrise de la croissance démographique était une condition du développement.

Cependant, le courant favorable à la limitation des naissances n'a pas pour autant désarmé. Discrètement, sur le terrain, certaines choses ont suivi leur cours. Ainsi, des formations prévues aux États-Unis ont été maintenues⁶. L'expérience des centres d'espacement des naissances ouverts dans les trois grandes villes algériennes a aussi été celle d'une intégration de l'espacement des naissances au sein de la protection maternelle et infantile et, en 1971, un projet de lancement d'un *Programme national d'espacement des naissances* (PNEN) a été présenté par le Ministère de la santé publique à l'Organisation mondiale de la santé. Deux ans plus tard, un programme est officiellement mis en place, sous la responsabilité du docteur Malika Ladjali, chef du Bureau central de la protection maternelle et infantile, ne prévoyant toutefois que la création de sept centres pour toute l'Algérie⁷. Sous la pression de la demande le nombre de ces centres a, certes, lentement augmenté mais il faudra attendre 1984 pour pouvoir parler d'un début de couverture nationale, avec 340 centres. Et, il ne faut pas l'oublier, ce programme, très discret restait exclusivement réservé à l'espacement de naissance pour raisons de santé (Paulet, 1994). Sa contribution à la diffusion de la contraception n'a pu être que très modeste.

⁴ Ce centre était également désigné sous le nom de CPMI « Centre de protection maternelle et infantile ».

⁵ Pour « Connaissances, attitudes et pratiques en matière de contraception ».

⁶ Entretien, en 2006, avec Jeanine Belkhdja, *op. cit.*

⁷ Pour plus de détail, voir Ladjali 1985.

2. 1975-1983 : la fécondité commence à baisser sans politique de limitation des naissances

Pourtant, la fécondité a fortement baissé. De 8,1 enfants par femme en 1970⁸, le TFT est tombé à 5,3 en 1981-85⁹ (figure 1). La position officielle hostile à toute politique de limitation des naissances, n'a donc empêché l'amorce d'une baisse tendancielle profonde allant bien au-delà du repli attendu de la fécondité après le *baby boom* des années 1960. Non seulement la contraception s'est répandue sensiblement au-delà de ce qui était attendu du très timide PNEN mais l'élévation de l'âge au mariage, sans rapport avec ce programme, a été le premier facteur de la chute de la fécondité.

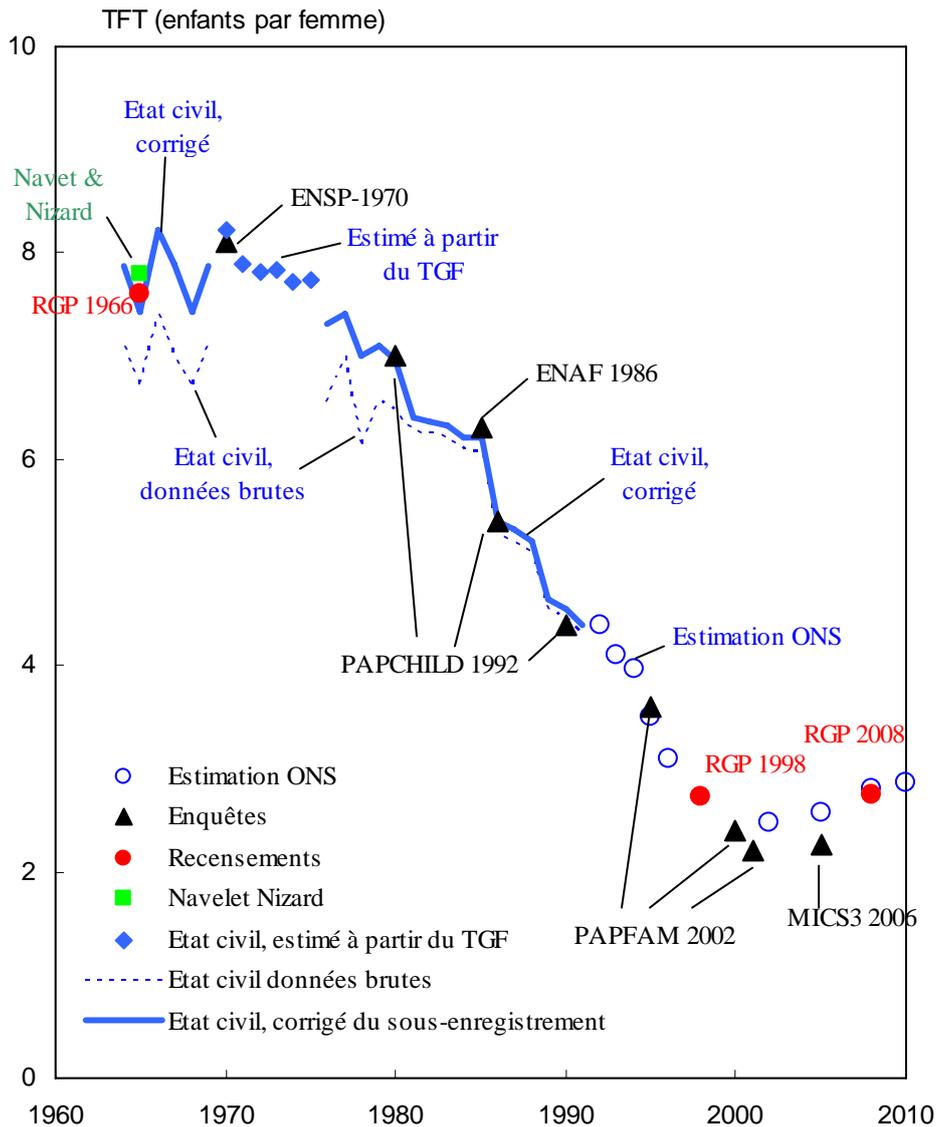


Figure1 Évolution du taux de fécondité totale depuis les années 1960, selon les différents sources disponibles

⁸ D'après l'ENSP de 1969-71 (Negadi, 1975).

⁹ D'après l'Enquête nationale algérienne sur la fécondité (ENAF) de 1986 (Kouaouci, 1992).

Encadré 1 : Sources de la figure 1

État civil

Période 1965-69 : en pointillés, taux par âge publiés par la Sous-Direction des statistiques (SDS, 1968 ; Negadi, 1975) ; en ligne continue mêmes données mais corrigées par application du taux de sous-enregistrement estimé grâce à l'enquête à passages répétés de 1969-71.

Période 1970-75 : TFT estimés en appliquant au TGF la moyenne des rapports TFT/TGF observés en 1969 et en 1976 (Ouadah-Bedidi, 2004) et corrigés du sous-enregistrement.

Période 1976-1991 : TFT brut et corrigés publiés par l'ONS (ONS, 1988, 1999***)

Recensements

1966 : enfants de moins d'un an et taux de survie (calcul des auteurs) ; fécondité légitime et proportions de célibataires (Navelet et Nizard, 1972). 1998 : douze derniers mois (Ouadah et Vallin, 2006). 2008 : douze derniers mois (ONS, 2011b).

Enquêtes

ENSP (Étude statistique nationale de la population) de 1969-71 : fécondité de l'année 1970 (CNRES, 1974b) ENAF (Enquête nationale algérienne sur la fécondité) de 1986 : fécondité des années 1985-86 (Kouaouci, 1992),

Papchild 1992 (Enquête algérienne sur la santé de la mère et l'enfant) : fécondité des années 1988-92, 1983-87 et 1978-82 (MSP et al., 1994)

Papfam 2002 (Enquête algérienne sur la santé de la famille) : fécondité des années 1998-2002, 1993-97 et 1988-92 (MSP et al., 2005),

MICS3 (Enquête nationale à indicateurs multiples) fécondité des années 2007-08 (MSP et ONS, 2008) ;

« Estimations ONS »

Estimations sporadiques théoriquement fondées sur l'état civil mais insuffisamment documentées (ONS, 1998, 2010, 2011a).

Dans une société qui ne pratique quasiment pas la contraception et où les femmes sont étroitement tenues à l'écart de toute relation sexuelle hors mariage, l'élévation de l'âge au mariage est un facteur mécanique de baisse de la fécondité. Le simple fait de retarder l'entrée en union de quelques années réduit d'autant la durée d'exposition au risque de procréer et suffit à faire baisser le TFT de plusieurs unités. En Algérie, l'ENSP de 1969-71 (CNRES, 1974) et l'ENAF de 1986 (Kouaouci, 1992) ont permis de mesurer la fécondité par âge dans le mariage et de les comparer aux taux de fécondité générale (tableau 1). Entre 1970 et 1981-85, la fécondité dans le mariage a baissé de 19 %, sous l'effet de la contraception, mais la fécondité générale a, elle, baissé, de plus de 33 %, ce qui ne peut s'expliquer que par l'élévation de l'âge au mariage. Le phénomène est encore plus flagrant, bien sûr, lorsque l'on considère la fécondité des jeunes femmes : alors que, sous l'effet de l'élévation de l'âge au mariage, la fécondité générale a baissé de 45 % à 20-24 ans et même de 78 % à 15-19 ans, sous d'autres facteurs (dont la contraception), la fécondité dans le mariage n'a baissé à ces âges que de 21 % et 12 % respectivement.

Tableau 1. Évolution des taux de fécondité générale et de fécondité dans le mariage par groupes d'âges durant quatre périodes, de 1970 à 2008, en Algérie

Groupe d'âges	1970	1981-85	2000-01	2007-08	Évolutions relatives (%)		
	ENSP 1969-71 (a)	ENAF 1986 (b)	Papfam 2002 (c)	RGPH 2008 (d)	$\frac{b-a}{a}$	$\frac{c-b}{b}$	$\frac{d-c}{c}$
	Taux de fécondité générale						
15-19	109	24	5	9	-78	-79.2	86.0
20-24	330	181	51	75	-45.2	-71.8	47.3
25-29	378	252	111	139	-33.3	-56	25.2
30-34	345	259	126	149	-24.9	-51.4	17.9
35-39	272	218	102	118	-19.9	-53.2	15.4
40-44	144	110	40	51	-23.6	-63.6	28.0
45-49	37	31	8	8.0	-16.2	-74.2	0.0
TFT	8.1	5.4	2.2	2.7	-33.3	-59.3	24.7
Taux de fécondité dans le mariage							
15-19	412.8	308	290	354	-25.4	-5.8	22.0
20-24	455	413	296	347	-9.2	-28.3	17.4
25-29	430.4	353	237	297	-18	-32.9	25.2
30-34	385	312	183	239	-19	-41.3	30.4
35-39	316.4	251	123	163	-20.7	-51	32.7
40-44	176.8	129	47	64	-27	-63.6	36.4
45-49	48.4	39	10	10	-19.4	-74.4	-4.2
TFT	11.1	9	5.9	7.4	-18.9	-34.4	24.9
Sources : 1970 : CNRES, 1974b et 1975 ; 1981-85 : Kouaouci 1992 ; 2000-01 : MSP et al., 2004a et Ouadah-Bedidi, 2004 ; 2007-08 : ONS, 2011b							

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'âge moyen au premier mariage des femmes avait diminué, jusqu'à 18 ans au début des années 1950¹⁰, vraisemblablement sous l'effet d'un retour aux valeurs traditionnelles dans le contexte de la montée du nationalisme qui allait bientôt conduire à la guerre de libération et à l'Indépendance (figure 2). Mais, l'enquête démographique de 1969-71 a montré qu'un revirement de tendance s'est produit au milieu des années 1950, sans doute, dans un premier temps, en raison de l'éloignement des jeunes hommes que ce soit du fait de l'émigration ou de celui de la guerre de libération. Cependant, depuis lors l'âge au mariage n'a cessé d'augmenter rapidement, atteignant 21 ans au début des années 1960 (d'après le recensement de 1977) puis 23,7 ans au début des années 1970 (d'après recensement de 1987). Le mouvement est général, du recensement de 1966 à celui de 1987, les proportions de célibataires ont augmenté à tous les âges : de 53 à 90 % à 15-19 ans, de 11 à 52 % à 20-24 ans, de 4 à 22 % à 25-29 ans, etc. (figure 2b). L'essentiel de

¹⁰ Cette mesure de l'âge moyen au premier mariage, faite à partir du recensement de 1966 (Vallin, 1973) résulte de l'application de la méthode de Hajnal (1953) aux proportions de célibataire. Cette mesure est la seule disponible pour une grande partie de la période étudiée ici. Malheureusement, les âges moyens au premier mariage ainsi calculés expriment une réalité beaucoup plus ancienne que la date d'observation, puisqu'ils prennent en compte des mariages qui ont eu lieu dans un période d'une trentaine d'années antérieures. Grâce à une exploitation spéciale de données individuelles du recensement de 1998, nous avons pu observer que la moyenne pondérée de l'année réelle du mariage s'établissait à 13,5 ans avant le recensement. Tous les âges au mariage obtenus par la méthode de Hajnal ont donc été datés ici en fonction de ce décalage. Ainsi, le résultat donné par le recensement de 1966 se trouve-t-il attribué à 1952-53.

cette évolution a eu lieu avant même que la loi de 1984¹¹ ne fixe un âge minimum légal au mariage (18 ans pour les femmes et 21 ans pour les hommes). Cette loi n'a fait qu'entériner une évolution due pour l'essentiel au développement de la scolarisation qui n'a pas seulement prolongé la durée des études mais aussi beaucoup facilité l'accès des femmes au marché du travail¹², deux phénomènes qui viennent directement en concurrence avec le mariage précoce.

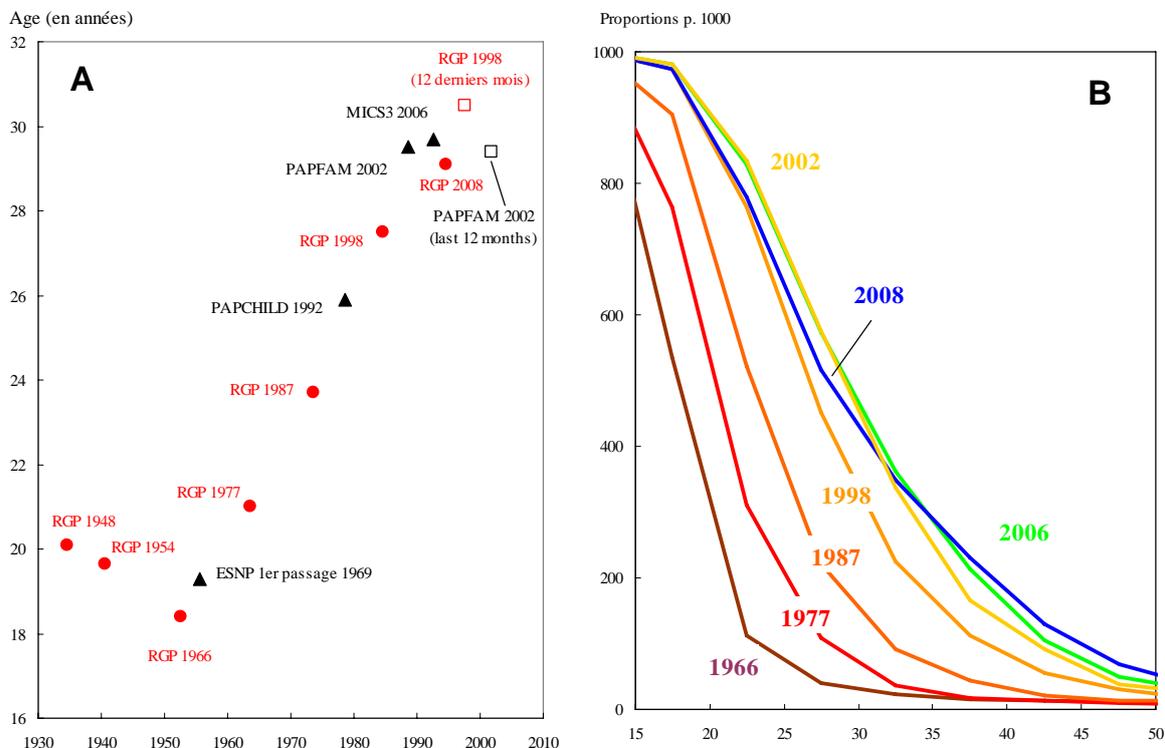


Figure 2. Évolutions de (A) l'âge moyen au premier mariage et des (B) proportions de célibataires féminines par âge selon les différentes sources disponibles depuis la seconde guerre mondiale

Sources : voir colonne « références » du tableau 3

II) Le revirement idéologique de 1983 n'est pas la principale raison de l'accélération de la baisse de la fécondité

Après bien des tergiversations, en 1983, le Gouvernement algérien lance finalement un programme ambitieux de limitation des naissances. On s'apercevra cependant assez vite qu'il n'a pas été d'une grande contribution à la baisse de la fécondité.

¹¹ Loi du 9 juin 1984 (portant code de la famille). Jadis, sous la *Charia*, l'âge légal était la puberté. Une première loi l'avait porté en 1963 à 16 ans pour les filles et 18 ans pour les garçons (loi Khemisti). La loi de 1984 n'a été ensuite que légèrement révisée en 2005, par une ordonnance portant l'âge minimum légal à 19 ans pour les deux sexes.

¹² Même si l'accès au marché du travail ne signifie pas systématiquement une activité salariée assurée, les femmes deviennent demandeuses systématiquement d'emploi après la fin ou l'arrêt de leurs études.

1. Un programme de maîtrise de la croissance démographique ambitieux

Le PNEN de 1974, on l'a vu, n'avait pris de réelle ampleur qu'en 1983-84 et, de plus, il n'entendait nullement limiter les naissances mais seulement permettre aux couples de les espacer. Sans avoir eu d'effet direct majeur sur la fécondité, il a toutefois contribué à la diffusion d'une perception de plus en plus positive de la contraception moderne. Par ailleurs, au début des années 1980, le pouvoir politique n'avait plus à craindre de réaction intempestive des autorités religieuses puisqu'une nouvelle *fetwa* du Conseil supérieur islamique avait réaffirmé en 1982 la licéité de la contraception, pourvu qu'elle soit volontaire, non coercitive et réversible. Enfin, sur le plan politique, l'opinion était prête, voire en attente d'une évolution de la position officielle, surtout depuis le décès du président Boumediene¹³.

Plus qu'une évolution, ce fut un véritable revirement idéologique ! Déjà, dans le *Rapport général* du Plan quinquennal 1980-1984, la question démographique était réapparue comme primordiale, les ressources mobilisables étant jugées inférieures aux besoins nés de la croissance de la population et démultipliés par celle des exigences sociales. Le développement économique et social devenait donc vain sans maîtrise de la croissance démographique (Paulet, 1994). Comme l'écrit alors le Secrétariat d'État aux affaires sociales : « *Beaucoup plus que par le passé, les contraintes démographiques continueront de dominer largement la conduite de la politique économique. L'action de réduction active du taux de natalité est devenue une conduite indispensable pour améliorer l'efficacité dans la construction de notre économie et prétendre répondre de façon satisfaisante et durable aux besoins sociaux de la population* » (SEAS, 1983). En février 1983, le gouvernement adopte donc le *Programme national de maîtrise de la croissance démographique* (PNMCD). La même année, on peut lire, dans *Information et éducation sociales*, la revue éditée par le Secrétariat d'état aux affaires sociales : « *L'explosion démographique en Algérie n'est qu'amorcée. Elle est à venir. En effet, l'examen de la balance naissances moins décès (ou mouvement naturel) donne des chiffres d'augmentation moyenne annuelle de la population résidente de 404 000 personnes/an en 1965-1970, d'environ 675 000 personnes/an en 1980-1985 et celle-ci pourrait atteindre 1 114 000/an en 2000-2005* » (SEAS, 1983).

Dans la foulée, lors de la deuxième conférence mondiale de la population tenue à Mexico en 1984, la délégation algérienne fait aussi volte face sur la scène internationale, allant jusqu'à demander un soutien de la communauté internationale à sa nouvelle politique de population, considérant la croissance de la population comme « *le principal obstacle au développement* ». Désormais : "*Les répercussions de l'excessive croissance démographique, au plan individuel et collectif, sur le bien être et l'épanouissement de la famille, la qualité de vie et l'environnement social, ainsi que sur les capacités de l'appareil économique national de répondre de façon satisfaisante aux besoins sociaux fondamentaux, commandent instamment une action généralisée et concertée de mise en place des conditions de la maîtrise de la croissance démographique*" (SEAS, 1983).

Cette position, radicalement opposée à celle qui avait été défendue à Bucarest en 1974 arrive dans un contexte économique et politique différent de celui qui prévalait dix ans auparavant. Outre la mort du président Boumediene, à qui l'on reproche désormais le « *revirement brutal* » de 1974, les objectifs de plein emploi, prévus pour l'année 1980, sont loin d'être réalisés et le pays subit de tous côtés une pression de plus en plus forte : pénurie de logements, chômage, difficultés du système de santé, coût de l'appareil scolaire et universitaire, etc. La démographie devient le bouc émissaire de tous ces échecs, au point

¹³ Entretiens, en 2006, avec Jeanine Belkhodja, op. cit., et avec Mustapha Benzine, directeur de la Division des études sociales, du Conseil national économique et social (CNES) algérien.

d'être instrumentalisée pour justifier l'incapacité de la politique économique à satisfaire les besoins primaires de la population.

Le PNMCD de 1983 s'inspire en fait des expériences du PNEN de 1974. La sage femme en est l'acteur principal en raison de sa position stratégique d'intermédiaire entre la structure de santé (offre de contraception) et la femme (demande de contraception). Les efforts de formation du personnel de santé ont été redoublés. À partir de 1988, un module contraception est introduit dans la formation de base des sages femmes et des opérations de recyclage ont été menées jusque dans les années 1990. Une priorité est aussi donnée au développement des infrastructures de bases. De 260 en 1980, le nombre de centres d'espacement des naissances et de protection maternelle et infantile (EN/PMI) passe à 340 en 1983 puis à 1955 centres en 1988 et enfin à 2500 en 1994. Les produits contraceptifs sont mis gratuitement à la disposition de la population. En 1985, le programme est assorti d'une première campagne nationale de sensibilisation (du 16 au 22 février), déclinant des messages forts en faveur de la planification familiale sous forme de conférences-débats, affiches, films, brochures, calendriers, autocollants, adhésifs, spots publicitaires (Oussedik et al., 1988). Toutefois, cette campagne publicitaire semble avoir fait long feu. Elle a vite été abandonnée.

À la fin des années 1980, le PNMCD fait l'objet d'une évaluation. Le bilan n'est pas jugé satisfaisant. En plus des problèmes d'approvisionnement en produits contraceptifs liés aux ruptures de stock, des difficultés liées à la gestion administrative d'une part et dans l'information et la sensibilisation d'autre part ont été signalées. C'est l'efficacité de la politique mise en place qui se trouve remise en cause (Hadjidj et Khodja, 1988 ; Paulet, 1994 ; Mokkadem et Bouisri, 1998 ; Benkhelil, 1999 ; Boumghar, 1998). Des mesures de renforcement ont donc été prises au début des années 1990 : en 1991, les sages femmes sont désormais habilitées à prescrire les produits et méthodes contraceptives. De plus, dans la foulée de la Conférence du Caire de 1994, la politique de population doit se référer à la notion de la santé de la reproduction, nouveau concept issu des recommandations internationale (Mokadem et Bouisri, 1998) et, en 1995, un comité national de santé reproductive et de planification familiale est créé¹⁴.

Mais rien n'y fait, à la mi-décennie 1990, le jugement est encore plus sévère : tout est à refaire. *"Les services étaient mieux structurés sous la politique d'espacement des naissances. Une fois qu'une politique de population a été adoptée, le travail de terrain devint moins performant"* (Belkhodja, citée par Kouaouci, 1996).

En 1995 on tente donc de donner une nouvelle impulsion au PNMCD. Le caractère national du programme est réaffirmé : l'État en est l'organisateur, le régulateur et le financeur. Le principe de l'adhésion volontaire à la planification familiale est préservé. L'accent est mis sur l'amélioration de l'accessibilité aux prestations de planification familiale intégrées à la santé reproductive et sur la réduction des obstacles d'ordre culturel et social qui entravent l'adhésion à la planification familiale. Pour atteindre ces objectifs, la Direction de la population créée dès 1994 au sein du Ministère de la santé et de la population est renforcée par la mise en place en 1996 d'un Comité national de population (MSP, 2000). En 1995, la création de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) vise à sécuriser les approvisionnements en médicaments du secteur public, y compris les contraceptifs. Le financement de ces derniers, assuré jusque là par le budget de la sécurité sociale puis par des crédits planifiés, est, en 1996, confié aux Secteurs de santé, dotés à cet effet de budgets spécifiques pour l'achat de ces produits auprès de la PCH. Un budget global de 161 millions de dinars a été dégagé dans la loi de finances 1996, ainsi qu'une exonération des droits et taxes pour les contraceptifs oraux afin d'en alléger le coût (MSP, 1998).

¹⁴ Arrêté du Ministère de la santé publique n° 121 du 21/11/95

En 1997, enfin, une réorientation du programme est décidée par le gouvernement. La politique de population doit désormais s'inscrire dans une démarche multisectorielle et dans une stratégie de développement global et durable. Certains domaines sont pris en compte en complément de la fécondité et de la mortalité (migrations internes, urbanisation et aménagement du territoire, protection de l'environnement, promotion de la femme, problème de la jeunesse, protection des personnes du 3^e âge, préservation de la famille, lutte contre la pauvreté). Le programme d'action s'articule alors autour de 3 axes fondamentaux : développement de la planification familiale, intensification des actions de communication, amélioration des capacités de collecte et d'analyse des faits démographiques.

2. L'accélération de la baisse doit peu à la politique de limitation des naissances

En dépit du jugement sévère dont il a fait l'objet, la mise en place du PNMCD a été presque immédiatement suivie d'une forte accélération de la baisse de la fécondité. De 6,2 enfants par femme en 1985, le TFT est tombé à 3,5 en 1995 et à 2,2 dès 2000-01, soit une chute de près de 60 % en 15 ans (figure 1 et tableau 1). En fait ni les autorités officielles ni les chercheurs n'attribuent l'essentiel de cette baisse au PNMCD. Ce dernier a certainement favorisé une réelle diffusion de la contraception, passée de 25 % des femmes mariées en âge de procréer en 1984 à 57 % en 1995. Mais celle-ci a ensuite stagné à environ 60 % (tableau 2) et surtout, l'accélération de la baisse de la fécondité n'a été que partiellement due à la maîtrise de la fécondité dans le mariage car l'élévation de l'âge au mariage s'est poursuivie et a sans doute compté tout autant sinon plus.

Tableau 2. Évolution de la prévalence contraceptive (en %) de 1968 à 2002 selon la méthode utilisée

	1968	1984	1986	1992	1995	2000	2002	2006
Utilisent une méthode	8	25	36	50,7	56,9	64,3*	57	61,4
Moderne, dont			31,5	42,9	49	50,1	51,8	52,0
<i>Pilule</i>			26,8	38,7	43,2	44,3	46,8	45,9
<i>Stérilet</i>			2,1	2,4	4,1	4,3	3,1	2,3
Traditionnelle	8		4,5	9,7	7,5	13,9	5	9,4
Aucune méthode	92	75	64	49,3	43,1	35,7	43	38,6

Sources: Enquête CAP 1968, Enquête MOD 1984, enquête ENAF 1986, Enquête PAPCHILD 1992, enquête MDG 1995 et EDG 2000 et Enquête PAPFAM 2002, enquête MICS3, 2006.

* L'enquête faite par le Ministère de la santé en 2000 a probablement surestimé la contraception totale en surestimant l'utilisation de méthodes traditionnelles dont la prévalence double brusquement par rapport à 1995 et retombe encore plus brutalement lors de l'enquête de 2002.

Cette dernière s'est même accélérée dans les années 1980 et 1990, passant de 23,7 ans au milieu des années 1970 à 30,5 à la fin des années 1990 (tableau 3 et figure 2), soit une augmentation de près de sept ans en 24 ans alors que du milieu des années 1950 au milieu des années 1970 l'augmentation n'avait été que de 4 ans en 20 ans. La figure 2B montre elle-même très clairement que c'est entre 1987 et 1998 que les proportions de célibataires par âge se sont le plus rapidement élevées.

Tableau 3. Évolution de l'âge moyen au premier mariage des femmes des années 1930 aux années 2000

Année des opérations	Centre de la période de référence	Âge moyen	Source	Méthode	Référence
1948	1934.5	20,1	Recensement 1948	Hajnal	SDS 1968
1954	1940.5	19,7	Recensement 1954	Hajnal	SDS 1968
1966	1952.5	18,4	Recensement 1966	Hajnal	Vallin, 1973
1969	1955.5	19,3	ENSP-1969-71	Hajnal	CNRES, 1974a
1977	1963.5	21,0	Recensement 1977	Hajnal	Ouadah-Bedidi 2004,
1987	1973.5	23,7	Recensement 1987	Hajnal	ONS, 1989
1992	1978.5	25,9	Papchild 1992	Hajnal	MSP et al., 1994
1998	1984.5	27,5	Recensement 1998	Hajnal	Ouadah-Bedidi 2004
2002	1988.5	29,5	Papfam 2002	Hajnal	MSP et al., 2004a
2006	1992.5	29,7	MICS3 2006	Hajnal	MSP et al., 2008
2008	1994.5	29,1	Recensement 2008	Hajnal	Ouadah et al. 2012
1998	1997.5	30,5	Recensement 1998	Quotients de nuptialité du moment	Calculs des auteurs
2002	2001	29,4	Papfam 2002	Quotients de nuptialité du moment	Calculs des auteurs

La différence avec la période précédente est que cette fois, la contraception a elle-même pris une place importante dans la maîtrise de la fécondité. Elle a largement contribué à ramener le TFT tout près du seuil de remplacement au tournant du XXe siècle. Sans contraception, cela aurait demandé une élévation de l'âge au mariage autrement plus forte que celle qui s'est réellement produite et qui déjà était pourtant elle-même inimaginable deux décennies plus tôt. De 1981-85 à 2000-01 (tableau 1), la fécondité dans le mariage a baissé de 35 % et c'est certainement, pour l'essentiel, grâce à la contraception. Mais la fécondité générale, elle, a baissé près de 60 %. La différence est évidemment le fait de l'élévation de l'âge au mariage. Et cette différence est encore plus flagrante quand on considère la fécondité des jeunes femmes : par exemple, à 20-24 ans, la fécondité générale a été réduite de 72 % alors que la fécondité dans le mariage n'a diminué que de 28 % (tableau 1).

Une application du modèle de Bongaarts (1978, 1993) résume la situation (tableau 4). En 1970, la fécondité algérienne s'écartait de la fécondité théorique maximum de 25% sous le seul effet de l'allaitement. C dernier écart n'a guère varié depuis. En revanche, l'effet de l'âge au mariage est passé de 27% en 1970 à 32% en 1985 et à 63 % 2001. Celui de la contraception, presque nul en 1970 (3%) est passé à 32% en 1985 et à 51% en 2001. Autrement dit, dans un premier temps, c'est-à-dire avant le PNMCD, l'effet de la contraception a plus progressé que celui de la nuptialité tandis qu'après le PNMCD, il a moins progressé ! Il faut dire que c'est en grande partie dû au fait que son point de départ était très bas que l'effet de la contraception a tant progressé dans la première période, mais cela relativise tout de même beaucoup le rôle propre du PNMCD. Il reste qu'au total, même s'il est sensiblement inférieur à celui de l'âge au mariage, l'effet de la contraception a tenu un place importante dans la réduction spectaculaire du TFT de 8,1 à 2,2 enfants par femme.

Tableau 4. Évolution des rôles de la contraception et de l'âge au mariage estimés par le modèle de Bongaarts

Phénomènes	Indicateurs	1970	1985	1990	2001
Fécondité observée (enfants par femme)	TFT	8,1	6,1	4,4	2,2
Effet de l'allaitement	Ci	0,75	0,73	0,77	0,77
Effet de la contraception	Cc	0,97	0,68	0,56	0,49
Effet de la nuptialité	Cm	0,73	0,68	0,53	0,37
Fécondité estimée (enfants par femme)	TFT*	8,2	5,2	3,5	2,1
Différence entre fécondités estimée et observée	TFT-TFT*	- 0,1	0,9	0,9	0,1
* = estimé par le modèle.					
Source : Ouadah-Bedidi, 2004.					

Cependant, il serait imprudent d'attribuer la progression de la contraception au seul PNMCD. Celui-ci l'a certes favorisé en donnant un accès libre et gratuit aux moyens contraceptifs modernes (essentiellement la pilule) à toute la population mais encore fallait-il que les femmes et les couples entendent pratiquer la contraception. Ce n'est évidemment pas la brève campagne de sensibilisation de 1996, si vite abandonnée, qui aurait pu faire évoluer à ce point comportements et mentalités. Cette évolution relève de manière beaucoup plus générale de la profonde transformation de la société algérienne impulsée par trois phénomènes majeurs, eux-mêmes fortement liés entre eux : le développement de l'instruction, notamment celle des femmes, l'accès de ces dernières au marché de l'emploi rémunéré et l'urbanisation. C'est un trait classique de la transition démographique (Joshi et David, 2002) et des théories sur la fécondité (de Bruijn, 2002), mais c'est particulièrement vrai dans les pays en développement et notamment en Algérie (Ouadah-Bedidi, 2004, Ouadah-Bedidi et Vallin, 2006). Ces facteurs très puissants de la modernisation des comportements démographiques auraient très vraisemblablement conduit les femmes algériennes à limiter leurs naissances même en l'absence de PNMCD, tout comme elles avaient largement commencé à le faire avant la mise en place de ce dernier. C'est bien ce que montre par exemple la baisse de fécondité encore plus rapide observée en Libye dans cette même période, en l'absence totale de toute action gouvernementale en faveur de la limitation des naissances (Ouadah et Vallin, 2012). De plus, l'Algérie, comme beaucoup de pays en développement a subi de très sévères contrecoups de la crise économique et sociale des années 1980, encore aggravés par la guerre civile des années 1990. Le malthusianisme de la paupérisation (Lesthaeghe, 1989) a ainsi combiné ses effets à ceux du développement qui avait précédé (Ouadah-Bedidi, 2004).

Il n'y a donc pas nécessairement contradiction entre le jugement sévère porté sur le PNMCD au milieu des années 1990 et l'accélération réelle de la baisse de la fécondité. Ce qui étonne davantage, c'est qu'au début des années 2000, les autorités algériennes continuaient de juger la fécondité trop élevée et d'appeler à la poursuite de la baisse d'un TFT pourtant arrivé dès 2001 au niveau du strict remplacement des générations.

III. Depuis dix ans la fécondité remonte malgré la poursuite de la politique de limitation des naissances

Paradoxalement, en effet, des deux objectifs chiffrés de la réorientation de 1995 : (2,5 enfants par femme en 2005, puis 2,1 en 2010), le premier avait été atteint peu après 1997, année pour laquelle le recensement de 1998 donnait 2,7, et le second l'avait quasiment été

avec près de 10 ans d'avance, au tout début du siècle puisque l'enquête algérienne sur la santé de la famille de 2002 donnait 2,2 enfants par femme en 2001 (tableau 1 et figure 1). Malgré un tel succès, les pouvoirs publics algériens considéraient toujours en 2001 que le niveau de fécondité était trop élevé et que cela constituait un obstacle au développement, et ils n'ont d'ailleurs pas changé d'avis depuis (tableau 5).

Tableau 5. Position officielle du gouvernement et politiques de population mise en œuvre de 1976 à 2006

	1976	1986	1996	2001	2005	2009
Indicateurs de croissance et de fécondité						
Taux d'accroissement naturel	3,1	2,7	1,7	1,5	1,7	2,0
Taux de fécondité totale	7,3	5,4	3,1	2,2	2,3	2,8
Position officielle du gouvernement						
Croissance de la population	Satisfaisante	Trop élevée				
Niveau de la fécondité	Satisfaisante	Trop élevée				
Politique mise en œuvre						
Croissance de la population	Pas d'intervention	baisser	baisser	baisser	baisser	baisser
Niveau de la fécondité	Pas d'intervention	baisser	baisser	baisser	baisser	baisser
Soutien de la contraception	support direct	support direct	support direct	support direct	support direct	support direct

Sources : United Nations, 2001, 2006 et 2010.

Ainsi, au début des années 2000, de nouveaux efforts en faveur de la limitation des naissances ont-ils été déployés. En 2001, l'organigramme du Ministère de la santé et de la population a été révisé et un rapport sur la situation et les tendances démographiques à l'horizon 2010 a été soumis au Conseil des ministres, sur la base des résultats du recensement 1998. Pour tenir compte des disparités régionales observées, un réajustement des stratégies et des objectifs de la politique de population est devenu nécessaire. Un processus de déglobalisation des programmes de la politique nationale de population au niveau local a été mis en place. Des Comités de population ont été créés dans chaque wilaya¹⁵ avec pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de population au niveau de la wilaya en tenant compte à la fois des objectifs fixés au niveau national et des spécificités locales (MSP, 2003).

Il se peut que la perception que les autorités algériennes avaient en début de siècle de l'évolution de la fécondité ait alors été plus influencée par des indicateurs comme le taux de natalité ou même le taux d'accroissement naturel que par le TFT. Le taux d'accroissement est évidemment ce qu'il faut prendre en compte à un moment donné pour apprécier les problèmes que la croissance démographique peut poser aux politiques de développement économique. Mais il ne relève pas de la seule évolution de la fécondité, puisqu'il résulte de la différence entre taux bruts de natalité et de mortalité et que le taux de natalité lui-même ne suit pas forcément la même évolution que la fécondité proprement dite en raison du temps nécessaire pour que la structure par âge de la population et donc la proportion de femmes en âge de procréer s'adapte au nouveau modèle de fécondité adopté.

Il est vrai qu'avec un taux d'accroissement de 1,5 % par an la population est susceptible de doubler en 47 ans. Encore faut-il que ce rythme de croissance se maintienne lui-même au moins 47 ans. Hypothèse sur laquelle aucun démographe n'aurait raisonnablement parié en 2001 (Ouadah et Vallin, 2000) ! Au contraire, la poursuite de la baisse de la fécondité au-dessous du seuil de remplacement était beaucoup plus probable et avec elle, le ralentissement de la croissance démographique. Elle l'était d'autant plus que c'était ce qui se produisait alors

¹⁵ Décret exécutif n°02-312 du 2 octobre 2002

dans tous les pays en développement qui avaient déjà atteint ce seuil après une chute rapide de leur fécondité. Dès le milieu des années 1990 par exemple, la Thaïlande était à 1,8 enfant par femme, Cuba et Singapour à 1,6, la Corée du Sud à 1,5 tandis qu'avec 0,8 enfant par femme, Hong Kong avait même dépassé l'objectif d'enfant unique que poursuivait la Chine communiste. Et d'ailleurs, dans tous ces pays, à l'exception du cas déjà extrême de Hong Kong, la fécondité a continué à baisser depuis, tandis que d'autres pays du sud voyaient à leur tour leur fécondité tomber à moins de 2,1 : Iran, Émirats arabes unis, Liban, Chili, Brésil, Vietnam et, finalement, la Chine elle-même. Alors, pourquoi pas l'Algérie ? Surtout si son gouvernement continue d'encourager la limitation des naissances.

Contre toute attente, c'est exactement le contraire qui s'est produit. Non seulement la fécondité algérienne s'est arrêtée de baisser au moment où elle atteignait le seuil de remplacement mais elle n'a cessé depuis de remonter (figure 1) : 2,3 enfants par femme en 2005¹⁶, 2,8 en 2007-08¹⁷, et même 2,9 en 2010¹⁸. Le moins que l'on puisse dire est que cela invite encore un peu plus à relativiser la capacité du PNMCD à peser fortement sur l'évolution de la fécondité. Mais comment expliquer ce retournement inattendu ?

Certes, nous l'avons déjà évoqué plus haut, depuis 1995 il semble que la prévalence contraceptive stagne aux alentours de 60 % et, surtout, la contraception moderne peine à dépasser les 50 % (tableau 2). Cela pourrait expliquer que la baisse de la fécondité s'arrête si parallèlement l'âge moyen au premier mariage avait lui aussi cessé d'augmenter. Jusqu'à la fin des années 1990, cela n'a pas été le cas (figure 2A) et c'est ce qui a permis au TFT de continuer à baisser, de 3,6 enfants par femme en 1995 à 2,2 en 2001¹⁹. Mais, le traitement des données individuelles de l'enquête Papfam de 2002 nous a permis, comme pour le recensement de 1998, de calculer un âge moyen au mariage du moment pour l'année précédent l'opération et il apparaît qu'entre ces deux observations l'âge moyen au mariage s'est rajeuni de plus d'un an, de 30,5 à 29,4 ans (figure 2A). On pourrait certes craindre que la comparaison de deux mesures faites sur les données de deux opérations très différentes (un recensement et une enquête démographique) laisse place à une marge d'erreur importante. Les données très globales fournies par l'état civil sur les mariages permettent néanmoins de la conforter puisque le taux brut annuel de nuptialité tous âges a presque doublé de 2000 à 2010, ce qui aurait difficilement pu avoir lieu sans un rajeunissement des mariages. Il nous faut cependant attendre des résultats plus détaillés de l'enquête MICS3 pour en avoir pleine confirmation et savoir dans quelle mesure la nouvelle tendance se poursuit. Toujours est-il que ce brusque retournement de tendance de la nuptialité pourrait être la première cause de la remontée de fécondité observée à partir de 2001. Elle pourrait même l'expliquer entièrement.

Mais on ne peut pas non plus écarter l'hypothèse d'une remontée de la fécondité dans le mariage liée à un relâchement de la contraception. L'enquête MICS3 de 2006 n'en donne aucun signe (tableau 3), mais l'essentiel de la montée a eu lieu après 2006. Il faut donc attendre pour le savoir les résultats de l'enquête MICS4 en cours de réalisation. Si tel n'est pas le cas et si le rajeunissement de l'âge au mariage est seul en cause, la remontée de fécondité pourrait bien n'être que transitoire et céder la place à une rechute lorsque l'âge au mariage se sera stabilisé.

Il est intéressant de noter que la remontée récente de la fécondité a d'abord été le fait des villes et que les campagnes n'ont suivi le mouvement qu'avec retard et plus lentement, au point qu'en 2007, la fécondité est, pour la première fois, plus élevée en milieu rural qu'en

¹⁶ D'après l'enquête MICS-3 de 2006 (MSP et al. 2008)

¹⁷ D'après le recensement de 2008 (ONS, 2011b)

¹⁸ D'après une estimation de l'Office national de statistique (ONS, 2011a).

¹⁹ D'après l'enquête Papfam de 2002 (MSP et al. 2004a)

milieu urbain. De même, la remontée de fécondité est d'abord le fait des femmes les plus instruites tandis que les analphabètes ne suivent que plus tard. Ce sont donc les mêmes couches sociales qui avaient été hier à l'avant-garde de la baisse de la fécondité qui sont aujourd'hui à l'origine du retournement à la hausse.

Conclusion

Après avoir longtemps rejeté toute idée de politique de limitation des naissances à l'époque où la fécondité était très élevée et où la croissance démographique trop rapide posait de sérieux problèmes de développement économique et social, le gouvernement algérien s'est enfin décidé, en 1983, à mettre en place un *Programme national de maîtrise de la croissance démographique* alors que la fécondité avait déjà largement entamé sa baisse. Cette baisse a finalement permis d'atteindre le seuil de remplacement au tout début du XXe siècle, et, curieusement, le gouvernement a continué d'estimer nécessaire de poursuivre sa politique de limitation des naissances alors même que la fécondité risquait de descendre, comme ailleurs, au-dessous du niveau de remplacement. Paradoxalement, non seulement la fécondité a cessé de descendre mais elle est vivement remontée.

Cette histoire très contrastée des rapports entre la transition de la fécondité et les mesures prises à son égard par le gouvernement algérien jettent un doute évident sur la capacité d'une politique de limitation des naissances à peser de manière décisive sur les comportements féconds : la fécondité peut baisser en dépit d'un gouvernement hostile à tout programme de planning familial, l'adoption d'un tel programme n'est pas nécessairement moteur de la baisse de la fécondité et sa poursuite n'empêche pas forcément une remontée de fécondité.

Cela ne fait en réalité que confirmer ce que l'on savait déjà : les politiques de limitations des naissances ne sont nullement la clé de la baisse de la fécondité pour les pays où l'on estime qu'elle est trop forte (Vallin et Locoh, 2001 ; Vallin 2011). Elles n'ont jamais fait qu'accompagner des changements d'attitude fondamentaux, au mieux en les anticipant un peu mais surtout en apportant un certain confort dans leur réalisation. Les causes fondamentales du changement de comportement fécond, à la baisse comme à la hausse, sont ailleurs, dans les transformations économiques, sociales et culturelles de la société. Dès lors, l'efficacité d'une politique de limitation des naissances est étroitement dépendante des politiques qui visent par ailleurs à encourager les changements sociétaux favorables à la maîtrise de la fécondité : amélioration de la santé, développement de l'instruction, amélioration du statut de la femme, accès des femmes à l'emploi rémunéré et aux responsabilités économiques et sociales, etc.

Cela ne signifie évidemment pas que les programmes de planning familial sont inutiles. Loin de penser que le Gouvernement algérien aurait dû s'abstenir de mettre en place son PNMCD il nous semble au contraire qu'il aurait dû le faire plus tôt. Il a au moins libéralisé et facilité l'accès à la contraception moderne, donnant ainsi plus de confort et de soutien moral et matériel aux couples qui désiraient limiter le nombre de leurs enfants. Il s'agit seulement de souligner que ce programme n'aurait eu aucun sens ni sans doute aucune efficacité s'il n'avait pas pris place dans un contexte déjà favorable à la limitation des naissances du fait d'une évolution en cours de la société et des mentalités, en grande partie sous l'effet des politiques économiques, sanitaires, sociales, culturelles entreprises par le gouvernement.

Il faut aussi noter que dans le cas de l'Algérie, le chemin emprunté vers la baisse de la fécondité a été très largement celui de l'élévation de l'âge au mariage qu'aucune politique n'a ouvertement encouragée. Aujourd'hui les jeunes adultes, notamment les jeunes femmes, en

paient le prix fort. Plus que l'évolution de la fécondité, la question majeure qui se pose désormais aux politiques n'est-elle pas le mal vivre des jeunes adultes ? Ce sont en effet eux qui doivent affronter les principales conséquences des bouleversements démographiques que connaît l'Algérie depuis près de quatre décennies. Non seulement ils subissent de plein fouet le chômage et la pénurie de logement mais, acculés au célibat, ils se heurtent à la chape de plomb des normes sociales et des tabous interdisant toute sexualité hors mariage. On sait, bien sûr que le tabou est souvent transgressé. Mais dans quelles conditions ? Avec quelles souffrances ?

Références

- AARDES (Association algérienne pour la recherche démographique, économique et sociale). 1968. – *Impératifs de la planification familiale en Algérie*. – Alger, AARDES, 110 p. + 21 p.
- BONGAARTS John, 1993. – The Relative contributions of biological and behavioral factors in determining natural fertility : a demographer's perspective, *in* : Ronald GRAY, Henri LERIDON et Alfred SPIRA (éd.), *Biomedical and demographic determinants of reproduction*, p. 9-18. – Oxford, Clarendon Press, 482 p.
- BENKHELIL Rachida, 1999. – La politique nationale de population, *in* : CENEAP (éd.), *Population et développement durable, actes des journées d'études, Alger, 24 et 25 juin 1998*, p. 15-24. – Alger, CENEAP, 169 p.
- BOUMGHAR Amar, 1998. – *Population et politique sociale*. *In* : CENEAP (éd.), *Population, société et développement en Algérie. Actes des journées d'études, Alger, 7 et 8 janvier 1997*, p. 133-147. – Alger, CENEAP, 242 p.
- BRUIJN Bart (de), 2002. – Fécondité : théories, structures, modèles, concepts, *in* : Graziella CASELLI, Jacques VALLIN et Guillaume WUNSCH, *Démographie : Analyse et Synthèse. II. Les déterminants de la fécondité*, p. 407-447. – Paris, INED, VI + 460 p.
- CNRES (Commissariat national au recensement et aux enquêtes statistiques), 1974a. – *Étude statistique nationale de la population. Résultats de l'enquête démographique. I. Structures*. – Alger, Secrétariat d'État au plan, Direction de la statistique, 358 p. (Série 2 : Résultats, Volume 4).
- CNRES (Commissariat national au recensement et aux enquêtes statistiques), 1974b. – *Étude statistique nationale de la population. Résultats de l'enquête démographique. Mouvement de la population (période suivie): natalité, mortalité, migrations*. – Oran, Secrétariat d'État au plan, Direction de la statistique, 216 p. (Série 2 : Résultats, Volume 5).
- CNRES (Commissariat national au recensement et aux enquêtes statistiques), 1975. – *Étude statistique nationale de la population. Résultats de l'enquête démographique. III Natalité, fécondité*. – Oran, Secrétariat d'État au plan, Direction de la statistique, 85 p. (Série 2: Résultats, Volume 6).
- HAJNAL John, 1953. – Age at marriage and proportions marrying, *Population studies*, n° 2, p. 111-136.
- JOSHI Heather et DAVID Patricia, 2002. – Le contexte économique et social de la fécondité, *in* : Graziella CASELLI, Jacques VALLIN et Guillaume WUNSCH, *Démographie : Analyse et Synthèse. II. Les déterminants de la fécondité*, p. 327-374. – Paris, INED, VI+460 p.
- KOUAOUCI Ali, 1992. – *Familles, femmes et contraception. Contribution à une sociologie de la famille algérienne*. – Alger, CENEAP-FNUAP, 279 p.
- KOUAOUCI Ali, 1996. – Genèse de la politique de population en Algérie (1962-1979), *in* : *Arab regional Population Conference / Congrès régional arabe de population, Le Caire 1996, vol. 2*, p. 408-441. – Liège, IUSSP/UIESP, 550 p.
- LADJALI Malika, 1985 – *L'espacement des naissances dans le Tiers-Monde : l'expérience algérienne* – Alger, OPU, 172 p.
- LESTHAEGHE Ron J. (éd.), 1989. – *Reproduction and social organization in Sub-Saharan Africa*. – Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 556 p.
- MOKKADEM Ahmed et BOUISRI Abdelaziz, 1998 – *Objectifs démographiques et stratégies*

- contraceptives – Alger, CENEAP, 104 p.
- MSP (Ministère de la santé publique), 1998 – *Rapport annuel du Comité national de population : situation démographique. Bilan 1997 et Programme intersectoriel d'action 1998* – Alger, MSP, 32 p
- MSP (Ministère de la santé publique), 2000 – *Fondements législatifs réglementaires et techniques de la politique nationale de population.* – Alger, MSP, 49 p. + 49 p. (Bilingue, arabe et français).
- MSP (Ministère de la santé publique), 2003 – *Population et développement en Algérie. Rapport national CIPD+10.* – Alger, MSP, 100 p.
- MSP (Ministère de la santé et de la population), ONS (Office national de statistique) et LEA (Ligue des États arabes), 1994. – *Enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant, 1992. Rapport principal.* – Alger, ONS, 256 p. (Enquête Papchild)
- MSP (Ministère de la santé), ONS (Office national des statistiques) et LEA (Ligue des États arabes), 2004a. – *Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002 . Rapport principal.* – Alger, ONS, xxx + 376 p. (Papfam, The Pan-Arab project on Family Health).
- MSP (Ministère de la santé), ONS (Office national des statistiques) et LEA (Ligue des États arabes), 2004b. – *Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002. Quelques indicateurs régionaux.* – Alger, ANDS, 69 p. (Papfam, The Pan-Arab project on Family Health).
- MSP (Ministère de la santé), ONS (Office national des statistiques) et UNICEF, 2008. – *Suivi de la situation des enfants et des femmes. Résultats de l'Enquête nationale à indicateurs multiples MICS 3 Algérie 2006. Rapport principal.* – Alger, ONS, 297 p. (Multiple Indicators Cluster Survey, 3).
- NAVELET Françoise et NIZARD Alfred, 1972. – Nuptialité et fécondité en Algérie selon les recensements de 1948, 1954 et 1966, in : Groupe de démographie africaine (éd.), *Colloque de démographie africaine, Rabat Octobre 1972*, p. Paris, INED, INSEE, ORSTOM, SEAE, 25 fascicules p.
- NEGADI Gourari, 1975 – *La fécondité en Algérie : niveaux, tendances, facteurs* – Paris, EPHE, 436 p. (Thèse de doctorat de 3^e cycle).
- NEGADI Gourari, et VALLIN Jacques, 1974. – *La fécondité des algériennes : niveaux et tendances. Population*, n° 3, p. 491-515.
- NEGADI Gourari, TABUTIN Dominique et VALLIN Jacques, 1974. – *Situation démographique de l'Algérie.* In : *La Population de L'Algérie*, p. 16-62. – Paris, CICRED, 174 p.
- ONS (Office national des statistiques), 1988. – *Démographie algérienne 1985.* – Alger, ONS, 58 p. (Statistiques démographiques. Hors série 1er trimestre 1988).
- ONS (Office national des statistiques), 1989. – *Démographie algérienne édition 1989.* – Alger, ONS, 51 p. (Collections statistiques n° 17).
- ONS (Office national des statistiques), 1988. – *Démographie algérienne 1985.* – Alger, ONS, CD-Rom.
- ONS, (Office national des statistiques), 1999. – ***
- ONS (Office national des statistiques), 2010. *Démographie algérienne 2010. Données Statistiques*, n° 575, p. 1-8.
- ONS (Office national des statistiques), 2004a. – *Démographie algérienne 2003, Données statistiques*, n° 398, p. 1-12.
- ONS (Office national de statistique), 2004b. – *Enquête algérienne sur la santé de la famille. EASF, 2002. Rapport Principal.* – Alger, ONS, MSP, LEA, xxx + 376 p. (Enquête Papfam, The Pan-Arab project on Family Health).
- ONS (Office national des statistiques), 2011a. – *Démographie algérienne 2010, Données statistiques*, n° 575, p. 1-10.
- ONS (Office national des statistiques), 2011b. – *Natalité, fécondité et reproduction en Algérie à travers les résultats du RGPH 2008. Résultats par wilaya.* – Alger, ONS, 128 p. (Collections Statistiques, Série S Statistiques sociales, n°156).
- OUSSEDIK Fatma, BELHOUARI-MUSETTE Djamilia, HADJIDJ Cherifa et KHODJA Souad, 1988. – *Femmes et fécondité en milieu urbain.* – Alger, Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) et Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP),

313 p.

- OUADAH-BEDIDI Zahia, 2004 – *Baisse de la fécondité en Algérie : transition de développement ou transition de crise ?* – Paris, Institut d'études politiques, 2 vol., XXXIII + 710 p. (Dir. par Thérèse Locoh).
- OUADAH-BEDIDI Zahia et VALLIN Jacques, 2000. – Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité, *Population et société*, n° 359, p. 1-4.
- OUADAH-BEDIDI Zahia et VALLIN Jacques, 2006a. – *Étude sur les déterminants de la fécondité en Algérie. Rapport final.* – Paris, INED, 408 p.
- OUADAH-BEDIDI Zahia, VALLIN Jacques and BOUCHOUCHA Ibtihel, 2012. – La fécondité au Maghreb, nouvelle surprise, *Population & Sociétés*, n° 486, p. 1-4.
- OUADAH-BEDIDI Zahia, VALLIN Jacques et BOUCHOUCHA Ibtihel, 2012. – Unexpected developments in Maghrebian fertility, *Population & Societies*, n° 486, p. 1-4.
- PAULET Claude, 1994. – Politiques de population et donateur multilatéral expériences et leçons du terrain *In* Francis GENDREAU Denis NZITA KIKHELA Valérie GUERIN (éd.), *L'évaluation des politiques et programmes de population*, p. 179-189. – Paris, John Libbey Eurotext, 290 p.
- REMILI, Abderrahmane, 1972. – Planification économique et planification démographique : une équation complexe, *Développement et civilisation*, n° 47/48, p. 34-48.
- SDS (Sous-Direction des statistiques) 1968. – Analyse démographique. Etat civil. Naissance 1964 et 1965 et quelques études annexes. – Alger, SDS, Service état civil, 88 p.
- SEAS (Secrétariat d'État aux affaires sociales), 1983. – Croissance démographiques et besoins sociaux en Algérie, *Information et éducation sociales*, n° 1, p. 14-17.
- TABUTIN Dominique et VALLIN Jacques, 1973. –L'état civil en Algérie, in : *Sources et analyse des données démographiques : application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar ; Première partie. Sources des données*, p. 194-206. – Paris, INED, INSEE, Ministère de la Coopération, ORSTOM, 1973, 414 p.
- UNITED NATIONS, 2001 – *World population policies. Part One. Government views and policies* – New York, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 33 p.
- UNITED NATIONS, 2006 – *World population policies. Part One. Government views and policies* – New York, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 33 p.
- UNITED NATIONS, 2010 – *World population policies. Part One. Government views and policies* – New York, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 504 p.
- VALLIN Jacques, 1973. – Facteurs socio-économiques de l'âge au mariage des femmes algériennes, *Population*, vol. 28, n° 6, p. 1171-1177.
- VALLIN Jacques et LOCOH Thérèse, 2001. – Les leçons de l'expérience tunisienne, in : Jacques VALLIN et Thérèse LOCOH (dir.), *Population et développement en Tunisie : la métamorphose*, p. 569-580. – Tunis, Cérès Éditions, 801 p.
- VALLIN Jacques, 2011. – Faut-il une politique de population ? in : France MESLE, Laurent TOULEMON et Jacques VERON, *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, p. 340-346. – Paris, Armand Colin, 528 p.

Sommaire

Introduction	2
I) La baisse de la fécondité n'a pas attendu la politique de limitation des naissances	3
1. 1962-1975 : un gouvernement sourd aux problèmes de l'explosion démographique....	3
2. 1975-1983 : la fécondité commence à baisser sans politique de limitation des naissances	5
II) Le revirement idéologique de 1983 n'est pas la principale raison de l'accélération de la baisse de la fécondité	8
1. Un programme de maîtrise de la croissance démographique	9
2. L'accélération de la baisse doit peu à la politique de limitation des naissances	11
III. Depuis dix ans la fécondité remonte malgré la poursuite de la politique de limitation des naissances	13
Conclusion	16

PUBLICATIONS

- N° 186. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, Fécondité et politique de limitation des naissances en Algérie : une histoire paradoxale, octobre 2012, 20 p.
- N° 185. – Zahia OUADAH-BEDIDI, Fécondité et nuptialité différentielles en Algérie : l'apport du recensement de 1998, octobre 2012, 42 p.
- N° 184. – Maud LESNÉ et Patrick SIMON, *La mesure des discriminations dans l'enquête « Trajectoires et Origines »*, septembre 2012, 32 p.
- N° 183. – Yael BRINBAUM, Mirna SAFI, Patrick SIMON, *Les discriminations en France: entre perception et expérience*, septembre 2012, 34 p.
- N° 182. – Dominique MEURS, Bertrand LHOMMEAU et Mahrez OKBA, *Emplois, salaires et mobilité intergénérationnelle*, 2012, 48 p.
- N° 181. – Christelle Hamel et Ariane PAILHÉ, *Former une famille en contexte migratoire*, septembre 2012, 35 p.
- N° 180. – Marie-Thérèse LETABLIER et Anne SALLES, *Labour market uncertainties for the young workforce in France and Germany: implications for family formation and fertility*, juillet 2012, 79 p.
- N° 179. – Aline F. DÉSESQUELLES, *Self-Rated Health of French Prison Inmates: Does Time Spent Behind Bars Matter?*, mai 2012, 14 p.
- N° 178. – Aline F. DÉSESQUELLES, *Self-Rated Health of French Prison Inmates: Measurement and Comparison with Other Health Indicators*, mai 2012, 20 p.
- N° 177. – Béatrice VALDES, Khalid ELJIM, Christophe BERGOUIGNAN, Patrick FESTY, Jean-Paul SARDON (coord.), *Évaluer et valoriser la base européenne de micro-données de recensement. Les résultats du projet ANR CENSUS*, janvier 2012, 355 p.
- N° 176. – Patrick SIMON et Vincent TIBERJ, *Les registres de l'identité. Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale*, janvier 2012, 30 p.
- N° 175. – Vincent TIBERJ et Patrick SIMON, *La fabrique du citoyen: origines et rapport au politique en France*, janvier 2012, 32 p.
- N° 174. – Angela LUCI et Olivier THÉVENON, *The impact of family policy packages on fertility trends in developed countries*, janvier 2012, 40 p.
- N° 173. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Leila SABONI, Béatrice VALDES, *Presentation and Modifications to the Generations and Gender Survey Questionnaire in France (Wave 2). L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi.)*, novembre 2011, 146 p.
- N° 172. – Cris BEAUCHEMIN, Hugues LAGRANGE, Mirna SAFI, *Transnationalism and immigrant assimilation in France: between here and there?*, Imiscoe Annual Conference, Workshop 6: Integration and transnationalism: how are the two connected? Warsaw, Poland – 7-9 September 2011, 2011, 26 p.
- N° 171. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, Claire SCODELLARO, *Discrimination au logement et ségrégation ethn raciale en France*, 2011, 30 p.
- N° 170. – Audrey SIEURIN, Emmanuelle Cambois, Jean-Marie Robine, *Les espérances de vie sans incapacité en France: Une tendance récente moins favorable que dans le passé*, 2011, 30 p.
- N° 169. – Ariane PAIHLÉ et Anne SOLAZ, *Does job insecurity cause missing births in a high fertility European country. Evidence for France*, 2011, 32 p.
- N° 168. – Équipe TeO, coordonné par Patrick SIMON, Cris BEAUCHEMIN et Christelle HAMEL, *Trajectoire et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, 2010, 152 p.
- N° 167. – Angela LUCI, Olivier THEVENON, *Does economic development drive the fertility rebound in OECD countries?*, 2010, 45 p.
- N° 166. – Cris BEAUCHEMIN, Lama KABBANJI, Bruno SCHOU MAKER, *Sept communications présentées lors de la table ronde sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe*, Dakar, Sénégal, 21 novembre 2009, 244 p.

- N° 165. – Arnaud RÉGNIER-LOILLIER, Présentation, questionnaire et documentation de la seconde vague de l'étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi-GGS2), 211 p.
- N° 164. – Carole BONNET, Anne SOLAZ, Elisabeth ALGAVA, *La séparation conjugale affecte-t-elle l'activité professionnelle ? Une estimation basée sur les méthodes d'appariement*, 2009, 36 p.
- N° 163. – Olivia EKERT- JAFFÉ, *Le coût du temps consacré aux enfants: contraintes de temps et activité féminine/The Real Time Cost of Children in France is Equally Shared by Mothers and Fathers*, 2009, 48 p.
- N° 162. – Laurent GOBILLON et François-Charles WOLFF, *Housing and location choices of retiring households: Evidence from France*, 2009, 28 p.
- N° 161. – Matthieu SOLIGNAC, *Les politiques de conciliation vie professionnelle/vie familiale menées par les employeurs: élaboration d'une typologie des établissements de l'Enquête Familles-Employeurs*, 2009, 143 p.
- N° 160. – Géraldine DUTHÉ, Raphaël LAURENT, Gilles PISON, *Vivre et mourir après 60 ans en milieu rural africain. Isolement, recours aux soins et mortalité des personnes âgées à Mlomp*, 2009, 26 p.
- N° 159. – Nathalie DONZEAU et Jean-Louis PAN KÉ SON, *La mobilité résidentielle depuis la fin des Trente Glorieuses*, 2009, 34 p.
- N° 158. – Olivier THÉVENON, *The costs of raising children and the effectiveness of policies to support parenthood in European countries: a Literature Review* 2009, 612 p.
- N° 157. – Jean-Louis PAN KÉ SON, *L'émergence du sentiment d'insécurité en quartiers défavorisés. Dépassement du seuil de tolérance... aux étrangers ou à la misère ?* 2009, 20 p.
- N° 156. – Maryse Marpsat, *The Ined Research on Homelessness, 1993-2008*, 2008, 218 p.
- N° 155. – Éva BEAUJOUAN, Anne SOLAZ, *Childbearing after separation: Do second unions make up for earlier missing births? Evidence from France*, 2008, 24 p.
- N° 154. – Carole BONNET, Laurent GOBILLON, Anne LAFERRÈRE, *The effect of widowhood on housing and location choices*, 2008, 40 p.
- N° 153. – Louise MARIE DIOP-MAES, *La population ancienne de l'Afrique subsaharienne. Les éléments d'évaluation*, 2008, 20 p.
- N° 152. – Traduction en Russe du N° 121.
- N° 151. – P. FESTY, J. ACCARDO, D. DEMAILLY, L. PROKOFIEVA, I. KORTCHAGINA, A. SZUKIELOJC-BIENKUNSKA, L. NIVOROZHKINA, L. OVTCHAROVA, M. SEBTI, A. PATERNO, S. STROZZA, I. ELISEEVA, A. SHEVYAKOV, *Mesures, formes et facteurs de la pauvreté. Approches comparative*, 2008, 196 p.
- N° 150. – Géraldine DUTHÉ, Serge H. D. FAYE, Emmanuelle GUYAVARCH, Pascal ARDUIN, Malick A. KANTE, Aldiouma DIALLO, Raphaël LAURENT, Adama MARRA, Gilles PISON, *La détermination des causes de décès par autopsie verbale: étude de la mortalité palustre en zone rurale sénégalaise*, 2008, 42 p.
- N° 149. – Maryse MARPSAT, *Services for the Homeless in France. Description, official statistics, client recording of information. A report for the European Commission*, 2007, 84 p.
- N° 148. – Olivier THÉVENON, *L'activité féminine après l'arrivée d'enfants: disparités et évolutions en Europe à partir des enquêtes sur les Forces de travail, 1992-2005*, 2007, 56 p.
- N° 147. – Magali BARBIERI, *Population en transition. Dix communications présentées au XXV^e Congrès général de la population, Tours, France, 18-23 juillet 2005*, 2007, 201 p.
- N° 146. – François CHAPIREAU, *La mortalité des malades mentaux hospitalisés en France pendant la deuxième guerre mondiale*, 2007, 36 p.
- N° 145. – Maryse MARPSAT, *Explorer les frontières. Recherches sur des catégories « en marge »*, Mémoire présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches en sociologie, 2007, 274 p.
- N° 144. – Arnaud RÉGNIER-LOILLIER et Pascal SEBILLE, *Modifications to the Generations and Gender Surveys questionnaire in France (wave 1)*, 192 p.
- N° 143. – Ariane PAILHÉ et Anne SOLAZ, *L'enquête Familles et employeurs. Protocole d'une double enquête et bilan de collecte*, 180 p.
- N° 142. – Annie BACHELOT et Jacques de MOUZON, *Données de l'enquête « Caractéristiques des couples demandant une fécondation in vitro en France »*, 2007, 44 p.

- N° 141. – Olivia EKERT-JAFFÉ, Shoshana GROSSBARD et Rémi MOUGIN, *Economic Analysis of the Childbearing Decision*, 2007, 108 p.
- N° 140. – Véronique HERTRICH and Marie LESCLINGAND, *Transition to adulthood and gender: changes in rural Mali*
- N° 139. – Patrick SIMON et Martin CLÉMENT, *Rapport de l'enquête « Mesure de la diversité ». Une enquête expérimentale pour caractériser l'origine*, 2006, 86 p.
- N° 138. – Magali BARBIERI, Alfred NIZARD et Laurent TOULEMON, *Écart de température et mortalité en France*, 2006, 80 p.
- N° 137. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Mobilités internes différentielles en quartiers sensibles et ségrégation*, 2006, 42 p.
- N° 136. – Francisco MUNOZ-PÉREZ, Sophie PENNEC, avec la collaboration de Geneviève Houriet Segard, *Évolution future de la population des magistrats et perspectives de carrière, 2001-2040*, 2006, XXX + 114 p.
- N° 135. – Alexandre DJIRIKIAN et Valérie LAFLAMME, sous la direction de Maryse MARPSAT, *Les formes marginales de logement. Étude bibliographique et méthodologique de la prise en compte du logement non ordinaire*, 2006, 240 p.
- N° 134. – Catherine BONVALET et Éva LELIÈVRE, *Publications choisies autour de l'enquête « Biographies et entourage »*, 2006, 134 p.
- N° 133. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, *Présentation, questionnaire et documentation de l'« Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (Erfi). Version française de l'enquête « Generations and Gender Survey » (GGS)*, 2006, 238 p.
- N° 132. – Lucie BONNET et Louis BERTRAND (sous la direction de), *Mobilités, habitat et identités*, Actes de la journée d'étude « Jeunes chercheurs ». Le logement et l'habitat comme objet de recherche. Atelier 3, 2005, 92 p.
- N° 131. – Isabelle FRECHON et Catherine Villeneuve-Gokalp, *Étude sur l'adoption*, 2005, 64 p.
- N° 130. – Dominique MEURS, Ariane PAIHLÉ et Patrick SIMON, *Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités. L'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France*, 2005, 36 p.
- N° 129. – Magali MAZUY, Nicolas RAZAFINDRATSIMA, Élise de LA ROCHEBROCHARD, *Déperdition dans l'enquête « Intentions de fécondité »*, 2005, 36 p.
- N° 128. – Laure MOGUEROU et Magali BARBIERI, *Population et pauvreté en Afrique. Neuf communications présentées à la IV^e Conférence africaine sur la population*, Tunis, Tunisie, 8-12 décembre 2003, 2005, 184 p.
- N° 127. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Les sources de la mobilité résidentielle. Modifications intervenues sur les grandes sources de données dans l'étude des migrations*, 2005, 30 p.
- N° 126. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *L'impact des réformes de 1993 et de 2003 sur les retraites. Une analyse à l'aide du modèle de microsimulation Artémis*, 2005, 28 p.
- N° 125. – Kees WAALDIJK (ed), *More or less together: levels of legal consequences of marriage, cohabitation and registered partnership for different-sex and same-sex partners: a comparative study of nine European countries*, 2005, 192 p. (s'adresser à Marie DIGOIX)
- N° 124. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (eds), *Same-sex couples, same-sex partnerships, and homosexual marriages: A Focus on cross-national differentials*, 2004, 304 p.
- N° 123. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (sous la dir.), *Séminaire « Comparaisons européennes », années 2001-2002*, 2004, 220 p.
- N° 122. – Emmanuelle GUYAVARCH et Gilles PISON, *Les balbutiements de la contraception en Afrique au Sud du Sahara*, septembre 2004, 48 p.
- N° 121. – Maryse JASPARD et Stéphanie CONDON, *Genre, violences sexuelles et justice*. Actes de la journée-séminaire du 20 juin 2003, 2004, 135p.
- N° 120. – Laurent TOULEMON et Magali MAZUY, *Comment prendre en compte l'âge à l'arrivée et la durée de séjour en France dans la mesure de la fécondité des immigrants ?* 2004, 34 p.
- N° 119. – Céline CLÉMENT et Bénédicte GASTINEAU (coord.), *Démographie et sociétés*. Colloque international « Jeunes Chercheurs », Cerpos-Université Paris X-Nanterre, 1^{er} et 2 octobre 2002, 2003, 350 p.
- N° 118. – Monique BERTRAND, Véronique DUPONT et France GUÉRIN-PACE (sous la dir.), *Espaces de vie. Une revue des concepts et des applications*, 2003, 188 p.

- N° 117. – Stephanie CONDON et Armelle ANDRO, *Questions de genre en démographie. Actes de la journée du 22 juin 2001*, 2003, 128 p.
- N° 116. – Maryse JASPARD et l'équipe Enveff, *Le questionnaire de l'enquête Enveff. Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France*, 2003, 10 + 88 p.
- N° 115. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, *Disparités régionales de l'écart d'âge entre conjoints en Algérie. Évolution depuis 1966*, 2003, 32 p.
- N° 114. – Magali MAZUY, *Situations familiales et fécondité selon le milieu social. Résultats à partir de l'enquête EHF de 1999*, 2002, 60 p.
- N° 113. – Jean-Paul SARDON, *Fécondité et transition en Europe centrale et orientale*, 2002, 38 p.
- N° 112. – Thérèse LOCOH, *Deux études sur la fécondité en Afrique: 1) Structures familiales et évolutions de la fécondité dans les pays à fécondité intermédiaire d'Afrique de l'Ouest; 2) Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique sub-saharienne*, 2002, 24 p. et 30 p.
- N° 111. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *Individual real wages over business cycle: The impact of macroeconomic variations on individual careers and implications concerning retirement pensions*, 2002, 38 p.
- N° 110. – Recueil préparé par Amandine LEBUGLE et Jacques VALLIN, *Sur le chemin de la transition. Onze communications présentées au XXIV^e Congrès général de la population à Salvador de Bahia, Brésil, août 2001*, 2002, 234 p.
- N° 109. – Éric BRIAN, Jean-Marc ROHRBASSER, Christine THÉRÉ, Jacques VÉRON (intervenants et organisateurs), *La durée de vie: histoire et calcul*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 7 février 2000, 2002, 70 p.
- N° 108. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Montée de l'espérance de vie et concentration des âges au décès*, 2002, 20 p.
- N° 107. – Alexandre AVDEEV, *La mortalité infantile en Russie et en URSS: éléments pour un état des recherches*, 2002, 48 p.
- N° 106. – Isabelle ATTANÉ (organisatrice), *La Chine en transition: questions de population, questions de société*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 31 janvier et 1^{er} février 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2002, 46 p.
- N° 105. – A. AVDEEV, J. BELLENGER, A. BLUM, P. FESTY, A. PAILHÉ, C. GOUSSEFF, C. LEFÈVRE, A. MONNIER, J.-C. SEBAG, J. VALLIN (intervenants et organisateurs), *La société russe depuis la perestroïka: rupture, crise ou continuité?* Séminaire de la valorisation de la recherche, 1^{er} mars 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2001, 124 p.
- N° 104. – Jacques VÉRON, Sophie PENNEC, Jacques LÉGARÉ, Marie DIGOIX (éds), *Le contrat social à l'épreuve des changements démographiques ~ The Social Contract in the Face of Demographic Change*, Actes des 2^e Rencontres Sauvy, 2001, 386 p.
- N° 103. – Gilles PISON, Alexis GABADINHO, Catherine ENEL, *Mlomp (Sénégal). Niveaux et tendances démographiques; 1985-2000*, 2001, 182 p.
- N° 102. – *La famille en AOF et la condition de la femme*. Rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF. par Denise SAVINEAU (1938). Introduction de Pascale Barthélémy, 2001, XXII-222 p.
- N° 101. – Jean-Paul SARDON, *La fécondité dans les Balkans*, 2001, 88 p.
- N° 100. – Jean-Paul SARDON, *L'évolution récente de la fécondité en Europe du Sud*, 26 p.
- N° 99. – S. JUSTEAU, J.H. KALTENBACH, D. LAPEYRONNIE, S. ROCHÉ, J.-C. SEBAG, X. THIERRY et M. TRIBALAT (intervenants et organisateurs), *L'immigration et ses amalgames*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 24 mai 2000, 2001, 94 p.
- N° 98. – Juliette HALIFAX, *L'insertion sociale des enfants adoptés. Résultats de l'enquête « Adoption internationale et insertion sociale », 2000 (Ined – Les Amis des enfants du monde)*, 2001, 58 p.
- N° 97. – Michèle TRIBALAT, *Modéliser, pour quoi faire?* 2001, 10 p.
- N° 96. – O. EKERT-JAFFÉ, H. LERIDON, S. PENNEC, I. THÉRY, L. TOULEMON et J.-C. SEBAG (intervenants et organisateurs), *Évolution de la structure familiale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 28 juin 2000, 2001, 110 p.
- N° 95. – A. ANDRO, A. LEBUGLE, M. LESCLINGAND, T. LOCOH, M. MOUVAGHA-SOW, Z. OUADAH-BEDIDI, J. VALLIN, C. VANDERMEERSCH, J. VÉRON, *Genre et développement. Huit communications présentées à la Chaire Quetelet 2000*, 2001, 158 p.

- N° 94. – C. BONVALET, C. CLÉMENT, D. MAISON, L. ORTALDA et T. VICHNEVSKAIA, *Réseaux de sociabilité et d'entraide au sein de la parenté: Six contributions*, 2001, 110 p.
- N° 93. – Magali MAZUY et Laurent TOULEMON, *Étude de l'histoire familiale. Premiers résultats de l'enquête en ménages*, 2001, 100 p.
- N° 92. – *Politiques sociales en France et en Russie*, INED/IPSEP, 2001, 246 p.
- N° 91. – Françoise MOREAU, *Commerce des données sur la population et libertés individuelles*, 2001, 20 p. + Annexes.
- N° 90. – Youssef COURBAGE, Sérgio DELLAPERGOLA, Alain DIECKHOFF, Philippe FARGUES, Emile MALET, Elias SANBAR et Jean-Claude SEBAG (intervenants et organisateurs), *L'arrière-plan démographique de l'explosion de violence en Israël-Palestine*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 30 novembre 2000, 2000, 106 p.
- N° 89. – Bénédicte GASTINEAU et Elisabete de CARVALHO (coordonné par), *Démographie: nouveaux champs, nouvelles recherches*, 2000, 380 p.
- N° 88. – Gil BELLIS, Jean-Noël BIRABEN, Marie-Hélène CAZES et Marc de BRAEKELEER (modérateur et intervenants), *Génétique et populations*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 26 janvier 2000, 2000, 96 p.
- N° 87. – Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT et Gérard MAUGER (intervenants), *Étude des sans-domicile: le cas de Paris et de l'Île-de-France*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 19 avril 2000, 2000, 90 p.
- N° 86. – François HÉRAN et Jean-Claude SEBAG (responsables modérateurs), *L'utilisation des sources administratives en démographie, sociologie et statistique sociale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 20 septembre 2000, 2000, 170 p.
- N° 85. – Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. II. Genre, population et développement*, 2000, 200 p.
- N° 84. – Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. I. Genre et population, France 2000*, 2000, 260 p.
- N° 83. – Stéphanie CONDON, Michel BOZON et Thérèse LOCOH, *Démographie, sexe et genre: bilan et perspectives*, 2000, 100 p.
- N° 82. – Olivia EKERT-JAFFE et Anne SOLAZ, *Unemployment and family formation in France*, 2000, 26 p.
- N° 81. – Jean-Marie FIRDION, *L'étude des jeunes sans domicile dans les pays occidentaux: état des lieux*, 1999, 28 p.
- N° 80. – *Age, génération et activité: vers un nouveau contrat social? Age, cohort and activity: A new "social contract"?*, Actes des 1^{res} rencontres Sauvy (s'adresser à Marie DIGOIX), 1999, 314 p.
- N° 79. – Maryse MARPSAT, *Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives: le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile*, 1999, 24 p.
- N° 78. – *Les populations du monde, le monde des populations. La place de l'expert en sciences sociales dans le débat public*, Actes de la Table ronde pour l'inauguration de l'Ined, 1999, 54 p.
- N° 77. – Isabelle SÉGUY, Fabienne LE SAGER, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive des données informatiques*, 1999, 156 p.
- N° 76. – I. SÉGUY, H. COLENÇON et C. MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive de la partie nominative*, 1999, 120 p.
- N° 75. – Anne-Claude LE VOYER (s'adresser à H. LERIDON), *Les processus menant au désir d'enfant en France*, 1999, 200 p.
- N° 74. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Le rôle des vaccinations dans la baisse de la mortalité*, 1999, 20 p.
- N° 73. – Bernard ZARCA, *Comment passer d'un échantillon de ménages à un échantillon de fratries? Les enquêtes « Réseaux familiaux » de 1976, « Proches et parents » de 1990 et le calcul d'un coefficient de pondération*, 1999, 20 p.
- N° 72. – Catherine BONVALET, *Famille-logement. Identité statistique ou enjeu politique?* 1998, 262 p.
- N° 71. – Denise ARBONVILLE, *Normalisation de l'habitat et accès au logement. Une étude statistique de l'évolution du parc « social de fait » de 1984 à 1992*, 1998, 36 p.
- N° 70. – *Famille, activité, vieillissement: générations et solidarités*. Bibliographie préparée par le Centre de Documentation de l'Ined, 1998, 44 p.

- N° 69. – XXIII^e Congrès général de la population, Beijing, Chine, 11-17 octobre 1997 :
Contribution des chercheurs de l'Ined au Congrès, 1997, 178 p.
Participation of Ined Researchers in the Conference, 1997, 180 p.
- N° 68. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité aux âges élevés en France depuis 1950*, 1998, 42 p.
- N° 67. – Isabelle SEGUY, *Enquête Jean-Noël Biraben « La population de la France de 1500 à 1700 »*. Répertoire des sources numériques, 1998, 36 p.
- N° 66. – Alain BLUM, *I. Statistique, démographie et politique. II. Deux études sur l'histoire de la statistique et de la statistique démographique en URSS (1920-1939)*, 1998, 92 p.
- N° 65. – Annie LABOURIE-RACAPÉ et Thérèse LOCOH, *Genre et démographie: nouvelles problématiques ou effet de mode?* 1998, 27 p.
- N° 64. – C. BONVALET, A. GOTMAN et Y. GRAFMAYER (éds), et I. Bertaux-Viame, D. Maison et L. Ortalda, *Proches et parents: l'aménagement des territoires*, 1997.
- N° 63. – Corinne BENVENISTE et Benoît RIANDEY, *Les exclus du logement: connaître et agir*, 1997, 20 p.
- N° 62. – Sylvia T. WARGON, *La démographie au Canada, 1945-1995*, 1997, 40 p.
- N° 61. – Claude RENARD, *Enquête Louis Henry. Bibliographie de l'enquête*, 1997, 82 p.
- N° 60. – H. AGHA, J.-C. CHASTELAND, Y. COURBAGE, M. LADIER-FOULADI, A.H. MEHRYAR, *Famille et fécondité à Shiraz (1996)*, 1997, 60 p.
- N° 59. – Catherine BONVALET, Dominique MAISON et Laurent ORTALDA, *Analyse textuelle des entretiens « Proches et Parents »*, 1997, 32 p.
- N° 58. – B. BACCAÏNI, M. BARBIERI, S. CONDON et M. DIGOIX (éds),
 Questions de population. Actes du Colloque Jeunes Chercheurs:
 I. Mesures démographiques dans des petites populations, 1997, 50 p.
 II. Nuptialité – fécondité – reproduction, 1997, 120 p.
 III. Histoire des populations, 1997, 90 p.
 IV. Économie et emploi, 1997, 50 p.
 V. Vieillesse – retraite, 1997, 66 p.
 VI. Famille, 1997, 128 p.
 VII. Santé – mortalité, 1997, 136 p.
 VIII. Population et espace, 1997, 120 p.
 IX. Migration – intégration, 1997, 96 p.
- N° 57. – Isabelle SÉGUY et Corinne MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive non nominative*, 1997, 106 p.
- N° 56. – Máire Ní BHROLCHÁIN and Laurent TOULEMON, *Exploratory analysis of demographic data using graphical methods*, 1996, 50 p.
- N° 55. – Laurent TOULEMON et Catherine de GUIBERT-LANTOINE, *Enquêtes sur la fécondité et la famille dans les pays de l'Europe (régions ECE des Nations unies). Résultats de l'enquête française*, 1996, 84 p.
- N° 54. – G. BALLAND, G. BELLIS, M. DE BRAEKELEER, F. DEPOID, M. LEFEBVRE, I. SEGUY, *Généalogies et reconstitutions de familles. Analyse des besoins*, 1996, 44 p.
- N° 53. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Comment suivre l'évolution de la mortalité par cause malgré les discontinuités de la statistique? Le cas de la France de 1925 à 1993*, 1996, 46p.
- N° 52. – Catherine BONVALET et Eva LELIÈVRE, *La notion d'entourage, un outil pour l'analyse de l'évolution des réseaux individuels*, 1996, 18 p.
- N° 51. – Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *La mortalité a-t-elle vraiment augmenté brutalement entre 1991 et 1995?* 1996, 80 p.
- N° 50. – France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV, Véronique HERTRICH et Jacques VALLIN, *Tendances récentes de la mortalité par cause en Russie, 1965-1993*, 1995, 70 p. Avec, en supplément, 1 volume d'Annexes de 384 p.
- N° 49. – Jacques VALLIN, *Espérance de vie: quelle quantité pour quelle qualité de vie?* 1995, 24 p.
- N° 48. – François HÉRAN, *Figures et légendes de la parenté:*
 I. Variations sur les figures élémentaires, 1995, 114 p.
 II. La modélisation de l'écart d'âge et la relation groupe/individu, 1995, 84 p.
 III. Trois études de cas sur l'écart d'âge: Touaregs, Alyawara, Warlpiri, 1995, 102 p.

- IV. *Le roulement des alliances*, 1995, 60 p.
- V. *Petite géométrie fractale de la parenté*, 1995, 42 p.
- VI. *Arbor juris. Logique des figures de parenté au Moyen Âge*, 1996, 62 p.
- VII. *De Granet à Lévi-Strauss*, 1996, 162 p.
- VIII. *Les vies parallèles. Une analyse de la co-alliance chez les Etoro de Nouvelle-Guinée*, 1996, 80 p.
- IX. *Ambrym ou l'énigme de la symétrie oblique: histoire d'une controverse*, 1996, 136 p.
- N° 47. – Olivia EKERT-JAFFÉ, Denise ARBONVILLE et Jérôme WITWER, *Ce que coûtent les jeunes de 18 à 25 ans*, 1995, 122 p.
- N° 46. – Laurent TOULEMON, *Régression logistique et régression sur les risques. Deux supports de cours*, 1995, 56 p.
- N° 45. – Graziella CASELLI, France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Le triomphe de la médecine. Évolution de la mortalité en Europe depuis le début de siècle*, 1995, 60 p.
- N° 44. – Magali BARBIERI, Alain BLUM, Elena DOLGIKH, Amon ERGASHEV, *La transition de fécondité en Ouzbékistan*, 1994, 76 p.
- N° 43. – Marc De BRAEKELEER et Gil BELLIS, *Généalogies et reconstitutions de familles en génétique humaine*, 1994, 66 p.
- N° 42. – Serge ADAMETS, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *Disparités et variabilités des catastrophes démographiques en URSS*, 1994, 100 p.
- N° 41. – Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Irina TROITSKAJA, *L'avortement et la contraception en Russie et dans l'ex-URSS: histoire et présent*, 1993, 74 p.
- N° 40. – Gilles PISON et Annabel DESGREES DU LOU, *Bandafassi (Sénégal): niveaux et tendances démographiques 1971-1991*, 1993, 40 p.
- N° 39. – Michel Louis LÉVY, *La dynamique des populations humaines*, 1993, 20 p.
- N° 38. – Alain BLUM, *Systèmes démographiques soviétiques*, 1992, 14 + X p.
- N° 37. – Emmanuel LAGARDE, Gilles PISON, Bernard LE GUENNO, Catherine ENEL et Cheikh SECK, *Les facteurs de risque de l'infection à VIH2 dans une région rurale du Sénégal*, 1992, 72 p.
- N° 36. – Annabel DESGREES DU LOU et Gilles PISON, *Les obstacles à la vaccination universelle des enfants des pays en développement. Une étude de cas en zone rurale au Sénégal*, 1992, 26 p.
- N° 35. – France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV et Jacques VALLIN, *La mortalité par causes en URSS de 1970 à 1987: reconstruction de séries statistiques cohérentes*, 1992, 36 p.
- N° 34. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité par cancer et par maladies cardio-vasculaires en Europe depuis 1950*, 1992, 48 p.
- N° 33. – Didier BLANCHET, *Vieillesse et perspectives des retraites: analyses démo-économiques*, 1991, 120 p.
- N° 32. – Noël BONNEUIL, *Démographie de la nuptialité au XIX^e siècle*, 1990, 32 p.
- N° 31. – Jean-Paul SARDON, *L'évolution de la fécondité en France depuis un demi-siècle*, 1990, 102 p.
- N° 30. – Benoît RIANDEY, *Répertoire des enquêtes démographiques: bilan pour la France métropolitaine*, 1989, 24 p.
- N° 29. – Thérèse LOCOH, *Changement social et situations matrimoniales: les nouvelles formes d'union à Lomé*, 1989, 44 p.
- N° 28. – Catherine ENEL, Gilles PISON, et Monique LEFEBVRE, *Migrations et évolution de la nuptialité. L'exemple d'un village joola du sud du Sénégal, Mlomp*, 1989, 26 p.
(Sénégal) depuis 50 ans, 1^{re} édition: 1989, 36 p.; 2^e édition revue et augmentée: 1990, 48 p.
- N° 27. – Nicolas BROUARD, *L'extinction des noms de famille en France: une approche*, 1989, 22 p.
- N° 26. – Gilles PISON, Monique LEFEBVRE, Catherine ENEL et Jean-François TRAPE, *L'influence des changements sanitaires sur l'évolution de la mortalité: le cas de Mlomp*, 1989, 36 p.
- N° 25. – Alain BLUM et Philippe FARGUES, *Estimation de la mortalité maternelle dans les pays à données incomplètes. Une application à Bamako (1974-1985) et à d'autres pays en développement*, 1989, 36 p.
- N° 24. – Jacques VALLIN et Graziella CASELLI, *Mortalité et vieillissement de la population*, 1989, 30 p.
- N° 23. – Georges TAPINOS, Didier BLANCHET et Olivia EKERT-JAFFÉ, *Population et demande de changements démographiques, demande et structure de consommation*, 1989, 46 p.

- N° 22. – Benoît RIANDEY, *Un échantillon probabiliste de A à Z: l'exemple de l'enquête Peuplement et dépeuplement de Paris. INED (1986)*, 1989, 12 p.
- N° 21. – Noël BONNEUIL et Philippe FARGUES, *Prévoir les « caprices » de la mortalité. Chronique des causes de décès à Bamako de 1964 à 1985*, 1989, 44 p.
- N° 20. – France MESLÉ, *Morbidité et causes de décès chez les personnes âgées*, 1988, 18 p.
- N° 19. – Henri LERIDON, *Analyse des biographies matrimoniales dans l'enquête sur les situations familiales*, 1988, 64 p.
- N° 18. – Jacques VALLIN, *La mortalité en Europe de 1720 à 1914: tendances à long terme et changements de structure par âge et par sexe*, 1988, 40 p.
- N° 17. – Jacques VALLIN, *Évolution sociale et baisse de la mortalité: conquête ou reconquête d'un avantage féminin?* 1988, 36 p.
- N° 16. – Gérard CALOT et Graziella CASELLI, *La mortalité en Chine d'après le recensement de 1982: I. – Analyse selon le sexe et l'âge au niveau national et provincial*, 1988, 72 p. II. – *Tables de mortalité par province*, 1988, 112 p.
- N° 15. – Peter AABY (s'adresser à J. VALLIN), *Le surpeuplement, un facteur déterminant de la mortalité par rougeole en Afrique*, 1987, 52 p.
- N° 14. – Jacques VALLIN, *Théorie(s) de la baisse de la mortalité et situation africaine*, 1987, 44 p.
- N° 13. – Kuakuvi GBENYON et Thérèse LOCOH, *Différences de mortalité selon le sexe, dans l'enfance en Afrique au Sud du Sahara*, 1987, 30 p.
- N° 12. – Philippe FARGUES, *Les saisons et la mortalité urbaine en Afrique. Les décès à Bamako de 1974 à 1985*, 1987, 38 p.
- N° 11. – Gilles PISON, *Les jumeaux en Afrique au Sud du Sahara: fréquence, statut social et mortalité*, 1987, 48 p.
- N° 10. – Philippe FARGUES, *La migration obéit-elle à la conjoncture pétrolière dans le Golfe? L'exemple du Koweït*, 1987, 30 p.
- N° 9. – Didier BLANCHET, *Deux études sur les relations entre démographie et systèmes de retraite*, 1986, 26 p.
- N° 8. – Didier BLANCHET, *Équilibre malthusien et liaison entre croissances économique et démographique dans les pays en développement: un modèle*, 1986, 20 p.
- N° 7. – Jacques VALLIN, France MESLÉ et Alfred NIZARD, *Reclassement des rubriques de la 8e révision de la Classification internationale des maladies selon l'étiologie et l'anatomie*, 1986, 56 p.
- N° 6. – Philippe FARGUES, *Un apport potentiel des formations sanitaires pour mesurer la mortalité dans l'enfance en Afrique*, 1986, 34 p.
- N° 5. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Les causes de décès en France de 1925 à 1978*, 1986, 36 p.
- N° 4. – Graziella CASELLI, Jacques VALLIN, J. VAUPEL et A. YASHIN, *L'évolution de la structure par âge de la mortalité en Italie et en France depuis 1900*, 1986, 28 p.
- N° 3. – Paul PAILLAT, *Le vécu du vieillissement en 1979*, 1981, 114 p.
- N° 2. – Claude LÉVY, *Aspects socio-politiques et démographiques de la planification familiale en France, en Hongrie et en Roumanie*, 1977, 248 p.
- N° 1. – Georges TAPINOS, *Les méthodes d'analyse en démographie économique*, 1976, 288 p.

Octobre 2012